

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 20 (1929)

Artikel: Notre pays, terre Romaine : contribution à la didactique d'un chapitre de notre histoire nationale
Autor: Meylan, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-111657>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notre pays, terre Romaine.

Contribution à la didactique d'un chapitre de notre histoire nationale.

L'utilité la plus évidente de l'enseignement historique est de rendre sensible, sous une forme concrète, la continuité de l'effort humain.

Continuité dans le temps, tout d'abord. En montrant comment un groupe humain est devenu ce qu'il est, en le suivant au cours de son développement séculaire, l'histoire permet de le comprendre génétiquement ou dynamiquement ; de découvrir le sens de son évolution et, partant, de voir dans quelle direction elle doit se poursuivre, en fidélité à elle-même ; d'ajuster donc son effort aux nécessités de l'heure. Seule, une culture historique donne ce sens du possible qui libère aussi bien des idéologies chimériques que du traditionnalisme étroit.

Continuité dans l'espace, ensuite. L'histoire rend sensible ce fait, de grande conséquence pratique aussi bien que théorique, que c'est une seule et même civilisation qui s'élabore, dès avant les temps lointains où Minos régnait à Cnossos, dans le Palais de la Double Hache, jusqu'à l'époque où nous vivons nous-mêmes. Procès continu, dans lequel le premier rôle est tenu successivement par la Crète, puis par Mycènes, puis par l'Ionie, puis par l'Attique, puis par Alexandrie, puis par Rome, puis par les diverses nationalités européennes ; mais auquel tous les peuples, à un moment donné, collaborent, s'interpénétrant plus ou moins largement, réagissant de mille façons les uns sur les autres, apportant tous leur contribution à une œuvre immense, qui dépasse et déborde chacun d'eux.

Ainsi : l'état présent expliqué par le passé, par tout le passé ; et chaque civilisation particulière expliquée par toutes les civilisations qui ont influé sur son développement. En d'autres termes, histoire ancienne et histoire générale : l'enseignement historique sera cela, ou il sera sans vertu¹.

Mais, dans la mesure même où on embrasse plus de faits, il est nécessaire de les ordonner plus fermement, d'adopter un point de vue central duquel on les voie prendre leur signification *actuelle*. Il faut que cette vaste enquête parte d'un centre et y revienne constamment. Et, puisque étudier l'histoire, c'est chercher à se comprendre dans son passé et dans son environnement, tel donc qu'on est en vertu de ce passé et des influences subies, ce centre sera le moment présent et, pour chaque groupe, le coin de terre dans lequel s'est déroulée sa destinée. C'est dans le présent, et c'est chez nous que nous avons à vivre et à agir ; c'est en fonction du présent et de notre particulière civilisation que l'histoire d'autrefois et d'ailleurs nous intéresse. Car, de l'histoire comme de toute autre étude, le prix véritable, c'est d'en être devenus « et meilleurs et plus sages ».

Quelle que soit donc la méthode adoptée, que ce soit la méthode centrifuge de l'enseignement primaire (partant du centre et élargissant son enquête en rayonnant), ou la méthode centripète de l'enseignement secondaire, dans laquelle, des civilisations les plus éloignées dans l'espace et dans le temps (l'Egypte et

¹ Histoire ancienne et histoire générale, c'est le programme de l'enseignement secondaire. Mais le programme de l'enseignement primaire, dirait-on, c'est l'histoire suisse ; l'enseignement historique donné à l'école primaire est-il donc « sans vertu » ?

Mais « l'histoire suisse » du programme primaire, qu'est-ce, sinon, étudiée par rapport à notre pays (nous parlerons tout à l'heure de ce « point de vue »), l'histoire du passage des formes rudimentaires de la civilisation (Lacustres, Helvètes) à des formes plus évoluées, sous l'influence de facteurs internes et externes. N'est-elle pas « ancienne et générale », une histoire au terme de laquelle on aura successivement évoqué les Celtes, les Romains (et les Grecs dont Rome a adopté et promu la culture), les Barbares, Charlemagne, la civilisation musulmane (dont l'influence a si profondément modifié l'Europe au temps des Croisades), la Renaissance, la Réforme, la Grande Révolution, Napoléon, la guerre franco-allemande de 1870-71 et peut-être même la guerre mondiale ?

On peut même dire, sans se payer de mots, que, si par culture classique on entend une culture qui remonte jusqu'aux lointaines racines de l'état présent, la culture primaire, qui est toute la culture pour la grande majorité des enfants de notre pays, peut et doit être une culture classique ; ayant évoqué, aussi sommairement qu'on le voudra, la Grèce, qui a donné au monde la raison et la beauté ; Rome, qui a développé la notion du droit et de l'organisation politique ; et le christianisme, qui a fait fleurir sur le monde gréco-romain la tendresse, la pitié et la vie intérieure.

Babylone), on s'approche, chronologiquement et spatialement, de notre temps et de notre pays, en étudiant successivement l'histoire de la Grèce, puis de Rome, pour terminer, ou à peu près, par l'histoire de la Suisse ; qu'on en parte ou qu'on y tende, notre pays et notre temps doivent être, imperturbablement, le point de référence et le centre de perspective.

Ainsi : une histoire qui soit à *la fois* générale, par le champ qu'elle explore, et nationale, par le « point de vue » auquel elle se place pour l'explorer ; une histoire qui embrasse le développement de la civilisation méditerranéenne, dont nous sommes un rameau et un moment, mais du point de vue particulier de ce rameau que nous en sommes, et du moment où nous vivons.

Donc, dans l'enseignement primaire, dont le programme est plus spécialement l'histoire nationale : *rayonner*, saisir toutes les occasions que nous offre notre histoire de nous rattacher aux civilisations qui nous ont faits ce que nous sommes.

Et, dans l'enseignement secondaire, dont le programme est plus spécialement l'histoire générale : *centrer* ; dans ce vaste champ, tracer toujours les lignes qui rejoignent toutes les parties au centre, et rattachent au présent tous les moments de ce processus continu ; n'insister que sur ce qui est encore vivant *pour nous*.

De cette façon, les deux méthodes que j'ai caractérisées (et qui présentent l'une et l'autre leurs avantages et leur danger) éviteront les deux écueils opposés vers lesquels elles glissent ; de cette façon, école primaire et école secondaire donneront à leurs élèves non seulement des connaissances historiques, mais une *culture* historique.

Je n'ai pas l'illusion d'énoncer ici des vues nouvelles : je sais que ce sont là les instructions que reçoivent maîtres primaires et maîtres secondaires¹.

Mais, pour avoir été souvent dites, et bien dites, ce sont là

¹ Le *Plan d'études général* de 1910, par exemple, recommande aux maîtres de l'enseignement secondaire « dans l'impossibilité de tout dire et même de dire l'essentiel » de « choisir ce qui permet de comprendre notre temps » ; ce qui implique l'usage constant de ce point de référence que j'ai dit. D'autre part, dans le manuel d'histoire suisse à l'usage des écoles primaires, dont la nouvelle édition, remaniée par M. E. Savary, marque à tous égards sur les précédentes un progrès si considérable, le chapitre intitulé : *l'Helvétie sous les Romains* est précédé d'une brève « présentation des Romains », développée un peu plus loin dans une longue lecture ; c'est rayonner, dans le sens exact où j'ai pris ce mot tout à l'heure.

choses qu'il n'est peut-être pas inutile de redire. De plus, en ce qui concerne la période à l'occasion de laquelle je me propose d'illustrer ces propositions, un fait nouveau s'est produit, qui rend relativement aisés, ce qui était jusqu'ici très difficile¹ : je veux dire la publication, presque simultanée, d'une admirable histoire de l'Helvétie sous la domination romaine et d'une très précieuse carte archéologique de notre canton. Instituteurs et maîtres secondaires sauront maintenant où puiser l'information abondante et sûre, qui permettra, aux uns, de rayonner plus largement, aux autres de centrer plus constamment ; à tous, de faire de l'étude de l'Helvétie romaine un des chapitres les plus attrayants et les plus féconds du cours d'histoire.

¹ Jusqu'à ces toutes dernières années, on n'avait, en effet, sur l'histoire de notre pays à l'époque romaine que l'étude, inestimable, mais presque introuvable, de Mommsen : *Die Schweiz in römischer Zeit* (1854), et les travaux, très méritoires, mais à peine plus accessibles et d'ailleurs presque aussi anciens de H. Wartmann : *Die Schweiz unter den Römern* (1862) et de Th. Burckhardt-Biedermann : *Helvetien unter den Römern* (1887).

En dehors de quelques monographies récentes, comme celle d'Eug. Secretan : *Aventicum*, de Bourgeois : *Au pied du Jura*, de Dunant : *Guide du musée d'Avenches*, les innombrables résultats des recherches et des fouilles d'un demi-siècle se trouvaient dispersés dans des revues spéciales : *Revue historique vaudoise*, *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde*, *Anzeiger für schweizerische Geschichte*, *Zeitschrift für schweizerische Geschichte*, etc., et dans les divers dictionnaires géographiques et historiques.

Aujourd'hui, tous ces matériaux se trouvent rassemblés dans l'ouvrage magistral du professeur F. Stähelin, de Bâle, paru en 1927 ; œuvre d'une vie, en tête de laquelle on ne juge pas outrecuidant, quand on l'a lue, de voir inscrit le titre même que Mommsen avait donné à l'étude qui fut pendant trois quarts de siècle l'ouvrage fondamental sur le sujet : *Die Schweiz in römischer Zeit*. Il n'est pas nécessaire d'en faire plus longuement l'éloge.

La même année, paraissait, à Lausanne, la *Carte archéologique du Canton de Vaud*, par D. Viollier ; répertoire commode des trouvailles, et bibliographie précieuse des études publiées sur ces trouvailles. Ouvrage monumental, lui aussi, et dont quelques erreurs, bien difficiles à éviter dans une œuvre de ce genre et de cette importance, ne diminuent pas l'utilité. En outre, la grande carte qui y est annexée, et dont je parlerai plus loin, est des plus suggestives.

Tels sont les deux précieux instruments de travail dont dispose celui qui veut, aujourd'hui, étudier l'histoire de notre pays à l'époque romaine.

J'ajoute que, pour les localités ou les régions dont il existe une monographie, il reste intéressant de la consulter (avec précaution, si elle est déjà ancienne). Ces monographies, en effet, se plaçant pour étudier cette époque lointaine, au point de vue le plus fécond, qui est le point de vue du présent et du lieu même, soulignent souvent heureusement l'intérêt local de telle trouvaille. Aux trois que j'ai indiquées, il faut ajouter *Histoire de la ville de Vevey* d'Albert de Montet, *Histoire de la ville de la Tour-de-Peilz* publiée d'après les notes du même par M. Ed. Recordon et le *Moudon* de M. Ch. Gilliard, qui vient de sortir de presse.

On lira également avec profit ce qui se rapporte à la période romaine dans les articles du *Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud* sur Aventicum (Eug. Secretan), Lausanne, Nyon, Yverdon, Payerne, Moudon (Max. Reymond), Vevey (A. de Montet), Oron (Ch. Pasche), et Orbe (voir sous Boscéaz, Fréd. Barbey).

Car ce qui nous manquait à tous jusqu'ici pour pouvoir le faire (à l'exception de rares spécialistes), c'était la connaissance approfondie, intime, de ce qu'on peut appeler *nos antiquités romaines*, c'est-à-dire des innombrables traces, de toute nature, laissées, partout dans notre pays, par cette civilisation romaine dont la rencontre a fixé notre destin ; traces desquelles on puisse partir pour rayonner (dans l'enseignement primaire), et auxquelles on puisse continuellement se référer (dans l'enseignement secondaire). Je souhaite que ces pages donnent à tous les maîtres qui les liront une juste idée du secours qu'ils trouveront dans ces deux ouvrages ; quand ils les auront lus, ils verront tout ce que leur doit cet essai.

J'ai eu constamment présent à l'esprit, en composant ces pages, le maître (primaire ou secondaire) devant sa classe. J'y ai mis — dans la mesure où me le permettait la place que le rédacteur de l'*Annuaire* m'avait généreusement accordée pour le tenter — quelques-uns des faits dont la connaissance me paraît pouvoir l'aider dans sa tâche. Mais (on s'en apercevra d'emblée) une bonne partie de ces considérations ne sont pas directement destinées à des enfants de 10-11 ans ; et les choses mêmes qui sont pour eux devront leur être dites autrement. A la réserve de la troisième partie, donc, ce n'est pas tant du travail fait que du travail à faire. J'ai pleine conscience de l'importance de l'effort que je propose aux maîtres. Mais je suis persuadé que ceux qui le feront ne le regretteront pas. Où ai-je donc lu que la meilleure méthode était celle qui demande le plus du maître¹ ?

¹ J'ordonne ces matériaux par rapport à l'enseignement primaire. Pour l'enseignement secondaire, leur place serait soit en cinquième, au cours de l'étude de l'histoire romaine, particulièrement à la rencontre de Jules-César et pour introduire les leçons consacrées à la civilisation ; soit en seconde, cette année capitale, où l'on revoit toute l'histoire sous un éclairage et d'un point de vue nouveaux, et où l'on peut exposer, d'une façon plus approfondie, à des élèves plus mûrs, la signification de l'œuvre de Rome dans notre pays.

Dans les collèges où l'on étudie parallèlement l'histoire générale et l'histoire suisse (c'est le cas au Collège classique cantonal), on pourrait prendre résolument, pour point de départ de l'étude de la civilisation romaine, nos antiquités romaines locales.

— Je désigne par *Maillefer-Grivel* la dernière édition du manuel d'histoire générale utilisé dans l'enseignement secondaire vaudois, et par *Rosier-Savary* le manuel d'histoire suisse en usage dans les classes primaires de nos cantons romands.

I. L'éveil de l'intérêt.

L'état présent d'une civilisation ne s'explique, disions-nous, que par tous ses états antérieurs, et par toutes les influences auxquelles elle s'est trouvée soumise. Mais, parmi tous ces états et toutes ces influences, il y en a qui revêtent, par rapport au présent (nous retrouvons déjà le point de référence), une signification, une importance singulières. Car, de même que, dans la vie des individus, il y a des heures et des rencontres décisives, il y a, dans l'évolution des peuples, des périodes *décisives*, au cours desquelles ils acquièrent des caractères dont ils ne se déferont plus. (Et l'on comprend que c'est justement le point de référence adopté qui permet de les discerner).

Ce sont ces périodes qu'il importe d'évoquer. Quant aux autres, il suffit de les mentionner, pour ne pas rompre la continuité. Ainsi, il ne semble pas que l'état actuel de notre civilisation doive grand'chose à la période ni à l'influence burgondes (la mention reconnaissante de Gondebaud pourra suffire) ; et guère davantage à la période savoyarde, les ducs de Savoie ayant si peu gouverné. Par contre, la période romaine et, à un degré à peine moindre, la période bernoise ont été décisives : Rome et Berne¹ nous ont vraiment faits ce que nous sommes. Il faudra le faire comprendre aux élèves.

Il s'agit donc ici de la période romaine ; quelle que soit la confiance des élèves en leurs maîtres, il ne suffira pas de leur *dire* que cette période a été une période décisive de notre histoire : il faudra le leur faire *voir*.

On pourra d'abord attirer leur attention sur ceci : que le grand fait qui domine l'histoire de l'Europe, la différence entre peuples latins d'une part et peuples germains et anglo-saxons d'autre part (la manière différente qui leur est propre de comprendre les choses primordiales de la vie) est rigoureusement l'œuvre de Rome. Les peuples latins, en effet, ce sont ceux sur lesquels l'influence de Rome s'est exercée assez longuement

¹ Que Berne ait eu conscience de continuer dans notre pays l'œuvre organisatrice de Rome, c'est ce que montre, d'une façon frappante, le milliaire du pont de la Dullive (commune de Dully, près de Rolle). Sous l'inscription latine, rappelant que l'empereur Maximien a rétabli (entre 235 et 238) les chaussées et les ponts détruits par le temps, un bailli bernois a fait graver ces mots : « Rome autrefois, Berne aujourd'hui... »

et assez profondément pour devenir indélébile. Les autres, ce sont ceux qui n'ont pas subi cette influence, ou qui l'ont subie trop peu de temps pour qu'elle pût être décisive. Si donc nous sommes des latins, c'est à Rome que nous le devons.

Il faudra leur faire remarquer ensuite que la langue que nous parlons, ce n'est pas la langue de nos ancêtres helvètes, mais celle de nos conquérants, des Romains.

Peut-être ont-ils entendu dire que le latin était une langue morte. Il faut les détromper. Une langue morte, mais c'est le gaulois, que personne ne sait plus, et dont presque rien ne survit dans la langue que nous parlons ; le latin, lui, n'est pas mort. Vivre, c'est se transformer ; le latin, donc, langue vivante, a continué à se transformer après la chute de l'Empire romain, comme il s'était transformé de l'époque de Plaute à celle de saint Augustin. Et, selon les influences diverses qu'il a subies, il est devenu l'italien, le français, l'espagnol, le portugais, le roumain, toutes les langues qu'on appelle romanes¹.

La langue donc que nous parlons, c'est du latin ; du latin transformé, mais du latin encore. Et fort reconnaissable souvent. Il serait utile d'en donner quelques exemples élémentaires².

Là où on sait encore ce que c'est que le patois, on pourra montrer par quelques exemples que le patois c'est du latin

¹ Quant au latin qu'on parlait à Rome, à l'époque où notre pays fut conquis par César (et qui, lui, est dans un certain sens une langue morte), après avoir été, pendant tout le moyen âge et une bonne partie de l'époque moderne, la langue internationale des savants, il est encore étudié par des milliers de personnes et considéré comme le moyen le plus efficace d'acquérir l'intelligence de cette civilisation romaine qui nous a faits (la langue et la littérature d'une civilisation étant, en quelque sorte, son image et son expression les plus caractéristiques).

Et, sous cette forme même, il est si peu périmé que la réclame ne dédaigne pas de l'utiliser pour imposer à l'attention les produits les plus excellents : achetez le savon *Lux* et la crème à chaussures *Splendor* ! Achetez les produits alimentaires *Vigor*, le réchaud *Princeps*, ou encore *Simplex*, le haut parleur *Stentor*, la machine à écrire *Corona* ; et le stylo *Semper* sera certainement inusable !

² Comment *terre* c'est le latin *terram*, et *mer* le latin *mare* ; et de même le *mur*, *murum* et la *porte*, *portam*. Comment nous entendons sans peine des expressions telles que : *Post tenebras lux* ; *Ars longa, vita brevis* ; *Errare humanum est* ; *Mens sana in corpore sano* ; *Fugit irreparabile tempus* ; *In vino veritas*. Comment le latin nous donne la clef de certains mots mystérieux comme : agriculture (*ager* = le champ), apiculture (*apis* = l'abeille), sylviculture (*silva* = la forêt), une statue équestre (*equus* = le cheval), un conscrit (*conscriptere* = enrôler ou lever des soldats), incriminer (*crimen* = le grief, l'accusation), irascible (*ira* = la colère), annihiler (*nihil* = rien), et tant d'autres qu'on trouve dans les grammaires françaises, au chapitre des racines latines.

moins transformé que le français moderne, moins éloigné donc de celui que parlaient les conquérants de notre pays¹.

On pourra dire, en passant, que nos institutions, comme les termes qui les désignent (municipalité, avocat, juge, juré, huissier, etc.) sont romaines ; et que le droit, cette fonction essentielle de la vie civilisée, procède si directement de Rome, que l'étude du droit romain est encore aujourd'hui la base de la formation professionnelle de nos avocats et de nos juges.

Mais tout cela est encore trop abstrait. Il faut montrer à ces enfants notre civilisation rigoureusement et matériellement établie sur des fondements romains. J'ai vu à Nyon², dans la cave d'une jolie maison, sur le rempart, une colonne romaine. Cette colonne soutenait autrefois le péristyle d'une maison romaine ; elle supporte aujourd'hui le plancher d'une maison qu'habitent des gens que vous connaissez peut-être et que vous pouvez rencontrer dans la rue. Le présent repose sur le passé ; le passé porte le présent.

A Nyon, encore, le rempart qui défendait la cité au moyen âge, et qui, conservé sur un long parcours, domine la jolie promenade où s'élève le monument à Edouard Rod, ce rempart est porté par les fondations romaines du mur qui défendait la Colonie Equestre. Et, dans le mur du temple national, ou de l'ancien Hôtel de Ville, ces gros blocs de calcaire de Divonne, ils proviennent des constructions romaines qui ornaient le

¹ Ainsi *délabrâ* = lat. *dolabram* = pioche ; et *gorgolhon* = lat. *curculationem* = charançon. Et, dans ce proverbe, cité par Favrat :

Se lè niolè van d'amont, Prein l'aulhe et le tacon ;
Se lè niolè van d'avau, Prein le cové et la faux.

On reconnaît dans *niolè* le latin *nebulam*, et dans *aulhe* le latin *aulam*.

² La méthode que j'expose, et que j'aimerais aider les maîtres à appliquer dans leurs classes, en leur fournissant quelques matériaux choisis et groupés de ce point de vue, peut, j'estime, être appliquée dans toutes nos écoles suisses. Mais, pour ne pas me borner à des généralités inopérantes (cette méthode consistant justement à les éviter autant que possible, et à rattacher l'étude des diverses périodes de notre histoire aux traces précises que chacune a laissées dans la région même où nous vivons), j'ai dû me placer au point de vue d'une région particulière, et c'est à savoir le canton de Vaud. Les exemples concrets qui suivent auraient donc à être remplacés, pour chaque canton, par des exemples choisis dans ce canton. Il est possible que le canton de Vaud soit un peu plus favorisé à cet égard que le canton de Neuchâtel, par exemple. Mais les cantons de Genève, de Bâle et d'Argovie sont certainement dans une situation plus favorable encore. Et, dans chaque canton, on trouvera, sans trop de peine, de quoi rattacher, d'une façon vivante et concrète, le présent à la période romaine.

Forum, tout proche. Et ce bassin de fontaine, de forme originale, sur la place du château, il a été taillé, pense-t-on, dans un chapiteau romain.

Ce sont des exemples de ce genre qui feront sentir à nos élèves ce que nous nous proposons de leur faire sentir. On pourra faire en maint endroit des constatations analogues. Allez à Avenches ; longez l'enceinte romaine, cette enceinte de six kilomètres de longueur qui s'étend, à travers la campagne vide, jusqu'au village de Donatyre ; notez-en l'appareil caractéristique¹ : ce revêtement de petits moellons rectangulaires de calcaire néocomien. Vous allez les retrouver, ces petits moellons jaunes, dans les substructions et dans les murs de nombreux édifices de l'Avenches moderne : la ville moderne est bâtie avec les pierres de la ville romaine. Et si, pour embrasser le coup d'œil de la place, vous vous asseyez sur ce banc adossé à l'église, c'est sur une pierre romaine que vous vous asseyez, sur un fragment de corniche sculptée de quelqu'un de ces édifices dont la dynastie flavienne avait orné Avenches.

A Grandson, les voûtes romanes du temple national reposent sur des colonnes romaines (transportées d'Yverdon ou d'Avenches ?). A Ursins (6 km. au sud d'Yverdon), une construction romaine de 10 × 8 m. (M. Schulthess donne de bonnes raisons pour que ce fût un temple dédié à Mercure) supporte l'église construite au moyen âge et utilisée encore aujourd'hui ; tandis qu'ailleurs les morts romains ont trouvé asile dans l'église chrétienne ; ainsi cette inscription funéraire, murée dans l'église de Cuarnens : « Aux dieux mânes de Julius Decuminus et de Pompeia Regina... » Il n'est pas jusqu'aux dieux du paganisme romain (Apollon à Baulmes, Jupiter et la déesse Aventia à Payerne) qui ne continuent à vivre d'une existence crépusculaire à l'ombre des tours de nos églises.

Un peu partout, les belles maisons qui attirent le regard au centre ou à proximité immédiate de nos villages, ces belles maisons qu'on appelle « le château » sont construites sur l'emplacement de quelque villa de plaisance romaine. Des fouilles l'ont démontré pour le château de Vuillerens, par exemple.

A Lausanne, les assises de molasse de notre cathédrale reposent sur des pierres romaines, comme on peut s'en con-

¹ Cet appareil est très distinct dans *Rosier-Savary*, fig. 23 (à droite).

vaincre en en faisant le tour ; à l'angle sud-est du beffroi, un fragment de pilier cannelé proclame hautement son origine¹.

A Lausanne encore, cette haute colonne grise que, de la terrasse du Château, vous distinguez dans la verdure du « Jardin », elle a été amenée, on ne sait quand, de l'Aventicum romaine, pour décorer ce jardin d'aujourd'hui ; et, à la rue de Villamont, cette colonnette, provenant d'une villa romaine à Cheseaux, supporte un écriveau : *Deutsche Evangelische Kirche*²...

Mais ce n'est pas ici ou là qu'on saisit cette continuité matérielle de la culture, de l'époque romaine à nos jours. C'est notre pays tout entier qui proclame sa « romanité. » La figure de notre pays est toute romaine : romaines, ses routes, la grande route du bord du lac, la route de la vallée de la Broye et celles qui, de Lausanne, montent vers Joune et Yverdon ; romaines, ses principales cités, Avenches (Aventicum), Lausanne (Lousonna) Yverdon (Eburodunum), Orbe (Urba), Vevey (Vibiscus), Oron (Uromagus), Moudon (Minnodunum) ; et maint village du plateau doit son origine à une villa (*villa rustica* = ferme) romaine, et son nom, parfois, au premier propriétaire gallo-romain de ses champs (ainsi plusieurs noms de village en ... y : Cully, Savigny, etc.).

Notre pays, des exemples de ce genre le feront saisir, je crois, est, rigoureusement et matériellement, une terre romaine.

Le nombre même des restes romains exhumés dans notre canton fournit de ce fait la confirmation la plus concrète :

¹ Les fouilles ont permis de constater la même chose pour la chapelle de la Maladière et l'église de Pully (ce que rappelle, en termes heureux, une inscription apposée, lors de la récente restauration, dans le passage sur lequel s'ouvre l'entrée principale).

² Je donnerai, à la rencontre, d'autres exemples encore de cette persistance de la culture romaine dans notre culture. Mais que les petits Vaudois n'aillent pas s'imaginer que c'est seulement dans le Canton de Vaud ! C'est partout de même. Ainsi, dès avant l'an 400, les cathédrales de Bâle et de Genève s'élèverent sur l'emplacement des temples les plus vénérés, au cœur du capitole romain. A Genève, encore, l'église de la Madeleine s'élève sur l'emplacement d'un sanctuaire de Maïa, et le Bourg-de-Four y conserve le souvenir du Forum romain.

L'instituteur qui aura dans sa classe un Jurassien n'oubliera pas Pierre Pertuis (*Petra Pertusa*, la Roche percée). S'il a un petit Bernois, il parlera de cette statuette d'Artio, la déesse à l'ours, trouvée tout près de Berne, à Muri ; première rencontre de l'ours de Berne. A un Argovien, il rappellera le sarcophage des ducs d'Autriche, dans l'église de Königsfelden, dont certaines parties sont taillées dans des marbres romains de l'antique Vindonissa...

il dépasse en effet tout ce qu'on imagine communément. A ce point de vue, la *carte archéologique* de M. Viollier est une révélation.¹

Inscriptions romaines et substructions romaines par centaines ; objets usuels romains par milliers ; monnaies romaines par dizaines de milliers (plusieurs centaines sous le Chasseron, 1450 en Sous-Vent, sur la route de Bex à St.-Maurice, 1200 dans un vase de bronze au bois de Châtillon près de Montcherand, plusieurs milliers en Orjulat près de Moudon, une « cassette » pleine à Villars-sous-Yens...).

Dans son *Inventaire des mosaïques de la Gaule*, publié en 1909, M. Adrien Blanchet indique pour le canton de Vaud 55 mosaïques romaines (N^os 1356-1412, un de ces numéros se rapportant à un autre canton), plus que pour tout le reste de la Suisse ; et on en a découvert d'autres depuis.

Et, si l'on pense que ce qui a été conservé, ou ce dont le souvenir au moins est resté, ne représente qu'une très faible partie de tout ce qui était ; si l'on pense à toutes les mosaïques saccagées, aux murs romains démolis, parce que le soc de la charrue butait contre leurs pierres ; aux statues et aux architraves de marbre (avec leurs inscriptions) qui ont passé au four à chaux² ; aux beaux blocs taillés (dalles, corniches sculptées) qui ont été retaillés et employés à construire des maisons, dont les unes sont aujourd'hui ruinées et dont quelques-unes subsistent encore ; si l'on pense à toutes les monnaies d'or,

¹ Dans les 431 pages de ce grand volume, on trouve, en effet, décrites, commune par commune, toutes les trouvailles archéologiques faites dans le canton de Vaud (sous les chiffres I-V, celles qui se rapportent aux périodes antérieures à la conquête romaine ; sous le chiffre VII, celles qui se rapportent au haut moyen âge ; sous le chiffre VI, enfin, les trouvailles romaines, plus nombreuses que celles de toute autre période). Et, sur une grande carte au 1 : 100 000, annexée à ce répertoire, toutes les localités où on a trouvé quelque trace de l'époque romaine sont marquées par des signes conventionnels de couleur verte ; les routes romaines, de même, sont tracées en vert ; devant cette carte, on saisit, d'un seul coup d'œil, ce que je peine à faire comprendre par ces exemples : notre pays, terre romaine.

² Des fours à chaux ont fonctionné, durant tout le moyen âge, à proximité des amas de ruines romaines (ainsi au Rafour, et à proximité du théâtre, à Avenches). On peut admettre que, pendant des siècles, toute la chaux avec laquelle ont été bâties les maisons d'Avenches, de Lausanne, d'Yverdon, de Nyon, d'Orbe, de Moudon provenait de marbres et de pierres de taille romaines. Cette pratique est encore attestée, pour Avenches, à la fin du XVIII^e siècle : « On porte journallement de ces marbres à la tuilière (*sic*) pour en faire de la chaux », écrit Ritter dans son *Mémoire abrégé de quelques antiquités*, paru à Berne en 1798.

d'argent ou de bronze (et, sans doute, aux innombrables statuettes de bronze) qui ont été fondues et dont le bronze romain, qui sait, appelle chaque dimanche les fidèles aux temples qui ont remplacé ceux de Jupiter et de Mercure, et à tous les objets qui ont pris le chemin de l'étranger et se trouvent actuellement, le plus souvent sans indication d'origine, dans les musées d'Europe ou d'Amérique, ou dans des collections particulières, on prend alors, et alors seulement, une juste idée de l'importance de la période romaine pour le coin de terre que nous habitons.

Des considérations de cet ordre illustreront d'une façon pittoresque et feront, en quelque sorte, toucher du doigt à quel point la civilisation romaine est encore présente et vivante dans la nôtre. Elles éveilleront donc sans doute chez les élèves un certain désir de connaître cette période romaine, dont l'importance est attestée encore par tant de traces.

Cependant, partout où la chose est possible, je voudrais qu'on éveillât l'intérêt des élèves d'une façon plus intuitive encore. Tous ceux qui enseignent savent bien, en effet, que la résultat de l'enseignement dépend, pour la plus grande part, de la façon dont on a réussi à éveiller l'intérêt. Donc, de même que, pour éveiller l'intérêt, avant de parler à leurs élèves de la civilisation médiévale, instituteurs et maîtres secondaires ne manquent pas de les mener voir le château de Vufflens, ou Chillon, ou les remparts de Morat, ou, tout simplement, à proximité immédiate de l'école, un pan de mur, reste d'un donjon ou d'une tour de garde; de même, avant d'aborder l'étude de l'Helvétie romaine, le moyen le plus efficace d'éveiller leur intérêt sera de leur faire voir, et si possible toucher, quelque trace matérielle de la civilisation romaine, dans le voisinage immédiat du lieu qu'ils habitent. Et l'objet le plus banal, la trace la plus insignifiante, si c'est sur le territoire de *leur* commune, les intéressera plus vivement que les ruines les plus expressives ou les objets les plus rares qu'on les mènerait voir ailleurs ; car c'est *leur* passé qu'ils toucheront là du doigt. C'est ce que veulent dire les quelques mots grecs que M. Stähelin a mis en épigraphe à son livre.

La chose est facile dans les localités mentionnées plus haut, où on se heurte à chaque pas, pour ainsi dire, aux traces de l'occupation romaine. Mais, à la réserve du Jura et des

Préalpes, où les restes romains sont nuls ou rarissimes, c'est chose possible partout.

Ce seront des substructions qui permettront d'évoquer ces villas rustiques, grands corps de bâtiments, sur le plan carré ou rectangulaire, entourant une vaste cour ; ou ces villas de plaisance¹, avec leurs salles pavées de mosaïques², comme celles qu'on peut admirer à Boscéaz, leurs terrasses, leurs portiques, leurs péristyles et leurs bains, et ces étonnantes installations de chauffage central, qu'on désigne sous le nom d'hypocaustes ; ou encore ces aqueducs, dont plus d'un, sans doute, cent fois réparé, amène encore l'eau dans le jardin d'une ferme ou dans la fontaine du village.

Ce seront les traces d'une de ces routes, dont le réseau serré couvrait alors notre pays³ ; on en dira la solidité, l'importance stratégique et commerciale ; on évoquera la civilisation romaine cheminant le long de ces voies, les maisons s'édifiant sur leur tracé, les villes se développant aux points où elles se croisaient...

Parfois on ne discernera plus rien de la chaussée romaine ; mais elle vivra dans le nom du chemin qui en suit le tracé ou dans quelque lieu-dit⁴.

Au bord de ces chemins romains, en tous ces lieux-dits, on pourra, non moins qu'en présence de traces matérielles d'une route romaine, évoquer ces chaussées, aménagées par les Romains, et sur lesquelles se sont succédé, au cours

¹ On les évoquera à l'aide de *Maillefer-Grivel*, fig. 80 (atrium) et de *Rosier-Savary*, fig. 21 (péristyle).

² Bonne reproduction de la mosaïque dite d'Orphée (trouvée entre Yvonand et Cheyres) : *Rosier-Savary*, fig. 22.

³ Les traces les plus visibles en sont là où la route était taillée dans le roc vif, comme dans le bois de Ballaigues ou au-dessus des gorges de Covatannaz.

⁴ Ce sera un « chemin des Romains », ou un « chemin de la reine Berthe » (expression par laquelle on désignait un chemin très ancien, dont l'origine se perdait dans la nuit des temps, le plus souvent un chemin romain). Tout le long du pied du Jura, la vieille voie romaine porte le nom de Chemin Magnin (*via magna*, le grand chemin). Ailleurs, c'est la Vuy, la Grande Vy, ou la Veivy (la vieille route) ; toutes dénominations dans lesquelles on retrouve le mot latin *via* = route, chemin. Le latin *strata* (cf. l'italien *strada*) vit dans les innombrables Etraz ; dans la plupart des cas, ce nom atteste l'existence d'une chaussée romaine : Vy de l'Etraz, Vy d'Etraz, Chemin de l'Etraz, Chemin de l'Estruaz, le col des Etraz (Ste-Croix) ; ou les lieux-dits l'Etruvaz, en haut d'Estraux.

Les *Ferraje* (chemin ferré, à cause de leur indestructibilité) abondent dans d'autres parties de notre canton, souvent sous la forme : le Ferrajoz, chemin du Ferrajoz, ou encore chemin Ferraz, chemin Ferrez, Vy Ferraz ; en Ferreire (lieu-dit).

des siècles, Burgondes et Francs, officiers des ducs de Savoie et *dîmiaux* bernois, tous portés par cette omniprésente substruction de notre culture, qui supporte, non moins que nos routes et nos édifices, nos institutions et nos mœurs : la civilisation romaine.

Le cas le plus favorable, peut-être, sera celui où on pourra montrer aux élèves quelque objet romain trouvé sur le territoire de la commune. Parfois, il n'y aura pas besoin, pour cela, de sortir du bâtiment scolaire : ainsi le relief des gladiateurs, dans la cour du château d'Aubonne ; de même, à Granges-Marnand, on commencera par rappeler aux élèves qu'en 1900, en creusant pour établir les fondations du nouveau bâtiment scolaire, on a mis au jour une monnaie de Vespasien, le bienfaiteur et, dans un certain sens, le fondateur d'Avenches.

Il est malheureusement assez rare que ces objets soient restés dans la localité où ils ont été découverts¹. C'est ainsi que beaucoup des trouvailles faites sur le territoire de l'ancienne Colonie Equestre se trouvent au Musée de Genève ; que messieurs les baillis ont reçu en « présent » de leurs dévoués sujets vaudois un bon nombre de fort belles choses, qui se trouvent actuellement au Musée de Berne ; ainsi un taurobole (dont le moulage est au Musée du Vieux-Lausanne), et une applique de bronze, représentant une scène de sacrifice, trouvée, comme le taurobole, à Vidy. Et c'est à Lausanne que les élèves d'Aigle pourront voir le beau vase en verre côtelé trouvé au Grand-Verger ; ceux de Berolles, une urne cinéraire en verre, avec son contenu ; ceux de Bière, les trouvailles faites au Crêt du Verney, dans des tombes romaines des III^e et IV^e siècles (et, au pied de la colonne signalée au « Jardin », une inscription romaine trouvée au Toleure) ; ceux d'Ursins, le beau Mercure et l'exquise chèvre en bronze, qui sont parmi les meilleures productions des bronziers romains, et la très intéressante hampe d'enseigne militaire ; ceux d'Yvonand, une gracieuse Victoire.

Il serait oiseux de donner la liste de tous ces objets déplacés ;

¹ A un certain point de vue, c'est heureux ; car beaucoup ont été ainsi mis à l'abri des dangers que leur eussent fait courir la cupidité, la négligence ou l'ignorance. Mais, maintenant que l'intérêt pour le passé s'éveille un peu partout, il serait désirable que tous ces objets reviennent aux lieux dont ils disent l'histoire, partout, bien entendu, où leur conservation serait assurée ; car c'est au lieu où ils ont été trouvés qu'ils prennent toute leur signification.

chacun l'établira, pour la région qui l'intéresse¹. Mais je ne crains pas de me tromper en affirmant que, à défaut de restes qu'on puisse voir ou toucher, la simple évocation de ces objets trouvés *chez eux*, sur la place où ils jouent, ou dans le champ que leur père laboure, intéressera les élèves plus vivement que la vue de centaines d'objets romains, « qui ne leur disent rien ». Et qu'alors, leur intérêt étant ainsi éveillé, on pourra leur faire une série de bonnes leçons (la bonne leçon, celle qui répond à une question, celle qui satisfait une curiosité réelle ; comme le bon repas, c'est celui qu'on prend ayant faim) sur l'histoire de notre pays pendant la période romaine.

On trouvera, dans les pages qui suivent, quelques matériaux pour ces leçons, dont l'art du maître et l'intérêt des élèves feront de bonnes leçons.

II. Esquisse historique.

1. Rome.

Je serais fort surpris si, après la visite ou l'exposé liminaire conduits de la manière que j'ai dite, un élève ne demandait pas, avec une curiosité qui ne serait pas de simple politesse, qui étaient ces Romains, dont la rencontre a été l'événement

¹ Qu'on utilise la *Carte archéologique* ou le *Dictionnaire hist., géogr. et statist. du canton de Vaud* (ou encore, à défaut d'un de ces ouvrages, le *Dictionnaire géographique de la Suisse* ou le *Canton de Vaud*), qui en reproduit les articles concernant notre canton), la méthode à suivre est la même : on cherchera le nom de sa commune ; si elle n'offre rien d'utilisable, on cherchera le nom des communes limitrophes ; on établira ainsi l'itinéraire d'une visite, ou le plan d'un exposé oral, aussi évocateur qu'il se pourra. Pour cela, il sera parfois nécessaire de consulter les études indiquées par M. Viollier à la suite de chaque trouvaille (généralement au moyen de sigles, dont l'explication se trouve aux pages XIX-XXII).

Je ne pense pas que la visite d'une collection considérable d'antiquités soit recommandable à ce moment. Dans les villes où existent de semblables musées, il vaudra mieux prier le conservateur de sortir des vitrines trois ou quatre objets caractéristiques (qu'on montrera aux élèves, soit dans le local du musée, soit en classe, si le conservateur consent à s'en dessaisir).

Il faut résérer la visite au musée pour le moment où les élèves auront été mis en mesure de comprendre ce qu'ils verront, soit pour graver dans leur mémoire ce qu'on leur aura dit de l'histoire et de la culture de nos ancêtres à l'époque romaine ; donc tout à la fin de l'étude de cette période. Et, à ce moment encore, il faudra se borner à leur faire voir, en leur expliquant clairement l'usage et la signification, un nombre limité d'objets. Mais chaque instituteur sait cela.

décisif de notre histoire. Il conviendrait alors de les leur présenter sommairement.

Il ne s'agit pas, il va sans dire, d'introduire ici un cours d'histoire romaine : une heure suffira pour évoquer, simplement, la prodigieuse épopée de cette cité, qui, avec une énergie et une ténacité sans égales, pas à pas, à travers des difficultés inimaginables, accablée souvent et, apparemment, à bout de souffle, mais rebondissant à chaque fois, et rétablissant par un sursaut d'énergie la situation désespérée, fit, en cinq ou six siècles, de la Méditerranée une mer romaine et du monde alors connu l'empire romain, et qui tint, pendant quatre ou cinq siècles, cet immense empire, l'organisant économiquement et politiquement, lui donnant une culture (la culture qu'elle avait elle-même empruntée à la Grèce, à l'Asie hellénistique, à Alexandrie, au moment où ces cités allaient la laisser échapper, épuisées) ; Rome qui, au centre de l'histoire de l'Europe, la domine, en tous sens, de son prestige inégalé.

On évoquera ses premières luttes, dans un rayon de quelques kilomètres, contre les cités latines, sous la constante menace de l'Etrurie toute proche. Puis, sa grandeur naissante ayant uni contre elle toutes les ambitions qu'elle contrecarrait et toutes les craintes qu'elle inspirait, Rome faisant front à la fois contre les Etrusques (Veïes, la rivale étrusque, que Camille mit dix ans à réduire, était à moins de vingt kilomètres au nord) ; contre les Sabins, au nord-est, dont une bande, conduite par Appius Herdonnius, occupa le Capitole ; contre les Eques qui, à l'est, la menaçaient du haut de leurs montagnes comme de citadelles inexpugnables ; contre les Volsques, au sud, qu'aucune défaite n'abattait, et auxquels Coriolan allait offrir son épée pour venger son orgueil. Rome, comme un sanglier entouré par les chiens, donnant de formidables coups de boutoir à droite, à gauche, devant, derrière, mais l'emportant, enfin, par l'intelligence ; appliquant à la guerre cet esprit calculateur qui est une partie essentielle de son génie, inventant la tactique dont elle s'est servie tout au long de sa formidable aventure : diviser pour régner ; s'alliant donc avec les Herniques pour écraser les Volsques, utilisant Caere l'Etrusque pour abattre Veïes l'Etrusque. Et, à la fin du Ve siècle, victorieuse de tous ses ennemis, solidement établie là où, pendant un siècle, elle avait farouchement lutté pour l'existence.

Et alors, première péripétie, la déroute de l'Allia : les troupes romaines fuyant éperdûment devant la *furia francese* des Gaulois, et les sénateurs massacrés, et une poignée d'hommes assiégés sur le Capitole par le Bren gaulois... Et Rome recommandant (c'est là ce qui donne la mesure de sa force) et, en moins d'un demi-siècle, rétablissant la situation perdue ; définitivement maîtresse cette fois du Latium et de l'Etrurie méridionale (environ 6000 km²), et, un quart de siècle plus tard, de la Campanie.

Engageant alors, avec les Samnites, un duel à mort, lutte acharnée de trente-sept ans ; on évoquera les Fourches Caudines, vengées par les victoires du dictateur Papirius Cursor, et les grandes figures d'Appius Claudius et de Décius Mus. De nouveau, c'est par l'intelligence que Rome triomphe : la grandiose manœuvre de Sentinum, la bataille des nations, lui assure l'hégémonie sur l'Italie centrale (82 000 km²). Organisant alors ses conquêtes ; par un judicieux tempérament entre le système de l'annexion et celui de la fédération, *créant politiquement l'Italie*. Je mets ici, parce qu'il faut l'avoir mentionné dans cette sommaire présentation, ce génie organisateur, dont Rome fit preuve tout au long de son histoire, et que nous verrons à l'œuvre chez nous.

Et alors, entraînée par l'implacable nécessité qui constraint tout impérialisme à étendre sans fin ses conquêtes, jusqu'à ce qu'il s'effondre sous le poids même de ses victoires (mais aucun empire n'a jamais reculé si tard l'inéluctable catastrophe), Rome intervenant en Grande Grèce et s'y heurtant à Pyrrhus, ce condottiere dont la bravoure égalait la sienne, mais qui n'avait ni son intelligence, ni sa ténacité ; Rome, battue, apprenant de son ennemi la tactique qui lui permettra de le battre, forgeant de ses défaites l'épée de ses victoires. Puis, la Grande Grèce conquise, entrant en conflit avec Carthage, la grande puissance maritime de la Méditerranée occidentale, et, pour triompher d'elle, se créant, par un acte de volonté sans exemple, puissance maritime, elle qui n'avait jusqu'alors combattu que sur terre ; armant des flottes, instruisant des équipages, victorieuse à Mylae, et conquérant, par la victoire des îles Ægates, la fertile Sicile, désormais le grenier de Rome.

S'assurant alors, par l'occupation de la Sardaigne, la maîtrise de la mer Tyrrhénienne, et, par l'occupation des côtes de

l'Epire, celle de la mer Adriatique, et achevant la conquête de l'Italie, en soumettant les Gaulois de la plaine du Pô. (Et ses victoires fleurissant en poésie. Je marque ici la naissance de la littérature romaine (Nævius), dont on dira le caractère quand on parlera de la culture apportée par Rome aux peuples conquis et organisés par elle.)

Seconde péripétie alors, et la plus dramatique peut-être de cette grandiose épopée : Hannibal, capitaine de génie, attaquant, de Carthage, par terre, la puissance qui, pour vaincre Carthage, lui avait enlevé l'empire de la mer ; passant les Alpes, écrasant les Romains au Tessin, à la Trébie ; les taillant en pièces au lac Trasimène, leur tuant cinquante mille légionnaires à Cannes... Et Rome (tout son génie est dans ce geste) félicitant le consul survivant de n'avoir pas désespéré d'elle, levant de nouvelles légions, armant des esclaves plutôt que de racheter les prisonniers qu'Hannibal était disposé à lui rendre, adoptant contre l'imbattable Hannibal une tactique d'épuisement et d'encerclement. Le Carthaginois, dès lors, s'accrochant désespérément au sol de l'Italie, ne se retirant que pied à pied, appelant à la rescoufle son frère Hasdrubal, que les Romains tuent au Métaure, réveillant contre Rome le désir de revanche des peuples récemment subjugués, soulevant les Gaulois, provoquant la défection de la Campanie, intriguant en Macédoine, en Asie, mettant en jeu, pour battre Rome, toutes les armes de Rome même.

Et Rome, enfin, après quinze ans d'une lutte épuisante, trouvant moyen de passer en Afrique; Hannibal rappelé et vaincu à Zama. Et, l'Afrique du Nord placée sous son contrôle, l'Italie gauloise reconquise, l'Espagne annexée, maîtresse définitivement de toute la Méditerranée occidentale, Rome réglant ses comptes avec la Macédoine, intervenant dans les affaires de la Grèce, dictant ses lois aux rois héritiers d'Alexandre, prenant sous sa protection Ptolémée contre Antiochus, Rome arbitre du monde hellénistique. Second et magnifique rétablissement.

Troisième péripétie, enfin ; comme si le Destin eût voulu soumettre Rome à une suprême épreuve de sa force, avant de lui accorder, pour des siècles, l'empire du monde : Rome exposée, simultanément, à l'extérieur et à l'intérieur, à deux terribles périls : la terrifiante ruée des Cimbres, enfin taillés

en pièces par Marius ; et toutes les horreurs de la guerre intestine : soulèvement des alliés, rivalité de Marius et de Sylla, avec les proscriptions, qui saignent à blanc la force romaine ; révolte de Sertorius en Lusitanie et des gladiateurs déchaînés par Spartacus ; les pirates de Cilicie s'organisant en une sorte d'Etat et poussant leurs incursions jusqu'aux côtes de l'Italie ; pendant tout ce temps, les trois guerres suscitées par Mithridate ; puis, ces diverses menaces conjurées par les victoires de Pompée, Rome mise en danger de mort par Catilina. Et, bientôt, la rivalité de César et de Pompée, puis la lutte d'Octave contre Sextus Pompée et Antoine...

Et, de tous ces périls conjurés, la force romaine triomphant, et s'attestant capable d'assurer, pour cinq siècles, la paix et l'ordre dans le monde méditerranéen, et de lui donner sa forme durable.

Mais nous avons déjà dépassé le point où, dans l'histoire romaine, s'insère l'événement si important pour nous. Il y faut revenir¹.

2. Les Helvètes.

Après cette sommaire présentation de la force romaine qui, par la victoire de Bibracte, allait, décisivement, nous entraîner dans son orbite, il conviendra de présenter les vaincus² de Bibracte.

Selon Aristote, il faut distinguer, en tout phénomène, sa forme et sa matière : pensez à une statue. Dans l'événement si considérable qu'est la romanisation de notre pays, la forme,

¹ Cet événement se rattache à la fois à la politique générale de consolidation dont Rome (plus sage encore qu'heureuse) comprit la nécessité dès qu'elle se vit à la tête d'un empire si étendu (il s'agissait d'organiser, contre la menace germanique, dont les Cimbres avaient manifesté l'extrême danger, une marche solidement tenue, à l'abri de laquelle Rome put cesser de craindre ce terrible imprévu) ; et aux luttes personnelles qui déchiraient alors Rome (pour triompher de son rival Pompée, César avait besoin de trois choses, qu'il comptait trouver, et qu'il trouva en effet en Gaule : la gloire, l'argent et une armée entièrement dévouée à sa personne). Ces deux ordres de considérations entraînèrent la conquête de la Gaule (58-51), dont la conquête de notre pays fut le premier épisode.

² Mais, en mettant ici ce mot de vaincus, il faut mettre à côté, par anticipation, ce beau vers écrit, au V^e siècle, par un poète gaulois, lui aussi un vaincu de Rome, Rutilius Claudius Namatianus : *Profuit injustis, te dominante, capi*. Ce fut un bonheur, pour les peuples sans droit, d'être conquis par Rome. Car, de cette défaite, les Helvètes devaient, comme les Gaulois et tous les autres, retirer d'incalculables avantages.

c'est le génie de Rome (nous venons de le montrer en action), la matière, ce sont les Helvètes, tels qu'ils étaient à ce moment, de par leur histoire antérieure.

Ils n'étaient plus, alors déjà, matière absolument vierge et sans forme. Comme les Celtes de la Gaule, dont ils étaient un rameau, ils avaient une civilisation déjà évoluée, celle qu'on appelle la civilisation de la Tène, du nom de la station où on en a découvert les plus nombreux documents. En outre, par le Rhône, cette voie de pénétration qui a joué un si grand rôle dans l'histoire économique et spirituelle de l'Europe centrale, ils étaient entrés en contact avec la civilisation hellénique, dont le centre occidental était Marseille¹.

A ce moment, les Celtes avaient déjà derrière eux une longue et turbulente histoire ; leur civilisation avait eu son apogée au III^e siècle ; ils formaient alors, tout au travers de l'Europe, de la Bretagne (Angleterre actuelle) à la Galatie (en Asie Mineure), une chaîne continue d'Etats : Gaule transalpine (France et Belgique) et cisalpine (plaine du Pô), Rhétie (Grisons et Tyrol), Pannonie (Hongrie), Dacie (Roumanie).

Nous connaissons, par les auteurs anciens, quelque chose de leur façon de vivre ; mais ces renseignements, d'une façon générale, se rapportent plutôt à la période où leur civilisation était déjà en décadence. Nous connaissons leur vêtement², caractéristique des peuples du Nord : les braies, analogues à nos pantalons, et le sayon, grossière étoffe rayée de plusieurs couleurs, qui couvrait la partie supérieure du corps³.

Nous connaissons leur armement : leurs boucliers longs, étroits et plats, leurs javelots à fer large, leur longue épée, dont ils frappaient de taille ; au lieu que les Romains frappaient d'estoc avec leur épée courte et forte.

¹ Ils avaient des monnaies, imitations grossières des monnaies d'or grecques ; on peut voir au musée d'Avenches un coin de bronze pour la frappe de ces monnaies, et, au médaillier de Zurich, plusieurs pièces frappées avec ce coin (ou un coin identique) ; nous savons, par César, qu'ils se servaient de l'alphabet grec pour rédiger les documents officiels. Ils étaient aussi entrés, dès la conquête par Rome de la Gaule narbonnaise, en contact superficiel avec la civilisation romaine.

² Bonne représentation de ce vêtement (mais l'épée est trop courte) dans *Rosier-Savary*, fig. 15.

³ Ce vêtement, mieux adapté au climat que le vêtement romain, fut adopté, sous l'empire, par les soldats romains servant en Gaule et en Germanie.

Par les innombrables trouvailles faites dans leurs tombes (et qu'on étudiera le plus commodément au musée de Vevey ou à celui de Lausanne), nous connaissons les bijoux et les parures qu'ils portaient.

Nous connaissons quelque chose de leurs institutions politiques ; l'histoire bien connue d'Orgétoix jette un jour cru sur les rivalités qui les déchiraient ; et on trouvera, au sixième livre des *Commentaires* de César (chap. 13-20), beaucoup de renseignements entre lesquels on pourra choisir ce qui paraîtra le plus propre à intéresser les élèves (ce que César nous apprend des druides (chap. 13-14) est particulièrement attrayant).

Des renseignements que les auteurs anciens nous fournissent sur leur caractère, on peut retenir la pétulance, l'impulsivité, la générosité ; leurs qualités avaient pour contre-partie une fâcheuse instabilité : vite enthousiasmés, leur élan ne se soutenait pas. D'une intelligence vive et souple, ils s'assimilaient aisément les civilisations avec lesquelles ils entraient en contact.

Tels qu'ils étaient, ils devaient retirer de la domination romaine, qui allait leur imposer cette stabilité, cet ordre, qui sont les parties les plus remarquables de son génie, un profit analogue à celui que, quinze siècles plus tard, le Pays de Vaud savoyard devait retirer de la domination bernoise.

* * *

Sous la poussée germanique, qui s'est fait sentir dans l'Europe centrale bien avant que Rome songeât à s'en émouvoir, au cours des III^e et II^e siècles avant notre ère, les Helvètes, qui occupaient alors, dans le sud de la Germanie, les territoires situés entre le Main et le Rhin, avaient peu à peu franchi le Rhin, au sud, et occupé le plateau suisse ; refoulant devant eux les Séquanes, d'autres Celtes (qui, à la fin du II^e siècle, occupaient peut-être encore le pays qui est aujourd'hui le canton de Vaud)¹.

Le raid des Tigurins (un des quatre « cantons » des Helvètes) vers les fertiles campagnes du sud-ouest de la France (où ils infligèrent, en 107, au consul romain L. Cassius Longinus,

¹ C'est le point de vue adopté par M. Stähelin. M. Viollier, lui, admet que les Helvètes étaient, dès le début du V^e siècle déjà, les seuls habitants du Plateau suisse.

comme le sait tout jeune Vaudois en âge de parler, une sévère défaite, qu'on continuera d'appeler la bataille du Léman) apparaît comme un épisode de cet implacable refoulement des Helvètes par les Germains. Et il est possible qu'après l'anéantissement des Cimbres, en liaison avec lesquels ils opéraient, les Tigurins soient venus s'établir dans la région d'Avenches, où nous les trouvons installés au début de la période romaine.

Dans ces conditions, on comprend qu'un demi-siècle plus tard, les Helvètes, qui ne se sentaient pas encore chez eux sur le Plateau suisse, et qui s'y trouvaient à l'étroit, se soient proposé de renouveler, sous la conduite du même Divico qui avait conduit les Tigurins à une glorieuse victoire, leur tentative d'établissement dans le sud de la Gaule. Mais, cette fois, il s'agissait d'une émigration en masse. On sait que, comme Cortez avait brûlé ses vaisseaux, ils brûlèrent leurs douze villes et leurs quatre cents villages. Ils comptaient bien quitter pour toujours le pays qu'ils avaient temporairement occupé. Mais ils avaient compté sans César.

César, le plus grand homme d'Etat et un des plus grands capitaines romains (beau portrait : *Maillefer-Grivel*, fig. 88) nous a laissé de cette tentative d'émigration un récit extrêmement vivant et dramatique. Il faut le lire en classe, ou, plutôt, l'ayant lu¹, le raconter librement, dans une langue mieux adaptée que celle de César à l'intelligence de jeunes enfants. Ce n'est pas souvent, en effet, que nos élèves trouveront un chapitre de notre histoire narré par un écrivain de la valeur de l'auteur des *Commentaires*. Ce grand récit achèvera, d'une manière impressionnante, la présentation des Helvètes.

3. L'Helvétie romaine.

César ne pouvait pas permettre que le Plateau suisse restât sans défenseurs contre les Germains, qui n'auraient pas tardé à l'occuper, et, de là, auraient directement menacé l'Italie. Donc, ne voulant pas réduire au désespoir des hommes dont il

¹ On trouve partout une traduction à peu près lisible des *Commentaires*; l'événement qui nous intéresse est raconté aux chap. 2-29 du premier livre. On fera bien de simplifier, au chap. 3, le récit des intrigues d'Orgétoix et de laisser de côté les chap. 16-20, dont l'intérêt est trop exclusivement politique.

avait éprouvé la valeur¹, et qu'il comptait utiliser comme « garde au Rhin », il accorda aux Helvètes vaincus des conditions qu'on peut considérer comme très favorables. Ils perdirent leur indépendance, cela va sans dire ; mais ils obtinrent un traité (*foedus*), et le titre de *foederati*, alliés du peuple romain, avec une large autonomie municipale.

Ce qui montre bien l'importance que César attachait (avec raison) à ce qu'on pourrait appeler la marche helvète, ou la marche du Plateau suisse, c'est la fondation, en 45, sur l'emplacement d'une des cités brûlées et reconstruites, Noviodunum (Nyon), de la première colonie militaire qui ait été établie en territoire gaulois : *Colonia Julia Equestris*².

La fondation de la Colonie Equestre est, pour notre région, comme le signe matériel de la conquête romaine ; mettons donc nos élèves en mesure d'en saisir la signification exacte.

Les colonies militaires, une institution très caractéristique du génie romain, étaient des places fortes, élevées sur des points stratégiques, pour contenir un pays récemment soumis. On y établissait des soldats libérés du service (vétérans), qui y trouvaient la récompense de vingt ou vingt-cinq ans de fidélité sous la forme d'un lot de terre, dont ils pouvaient vivre, et d'un service d'honneur : car ils représentaient, en quelque sorte, Rome dans les marches de l'Empire. Une colonie romaine était en effet, selon le mot expressif d'Aulu-Gelle (*Nuits Attiques* : 16.43), une image en petit du peuple romain ; comme lui, elle avait ses magistrats, les *duoviri* (*les Deux*, comme on disait *les Dix* à Venise) ; à la ressemblance des consuls romains, dont ils tenaient la place, ceux-ci avaient des licteurs et s'asseyaient

¹ Sans doute aussi pour des considérations politiques : au début d'une campagne, dont l'objectif était la conquête de la Gaule, il était habile de se montrer clément après s'être montré victorieux.

² Je rappelle ce que j'ai dit à la p. 124, n. 2. Je me place, pour composer cette esquisse historique, au point de vue d'une région particulière, le canton de Vaud. Je choisis donc, pour illustrer les grandes périodes de l'histoire de l'Helvétie sous la domination romaine, les événements qui l'intéressent le plus directement.

Naturellement, dans une école bâloise, on parlerait de la fondation un peu plus tard, mais dans des conditions très analogues, et dans un but tout semblable, de la colonie d'*Augsta Rauracorum*. Dans les écoles argoviennes, le centre d'intérêt serait, naturellement, *Vindonissa*. Pour la Suisse orientale, qui était rattachée à la Rhétie, cette esquisse devrait être ordonnée d'une façon toute différente. Et, de même, pour le Tessin.

On voit l'importance de ce que j'ai appelé : le point de référence ou le centre perspectif.

sur des chaises curules. Son sénat, l'ordre des décurions (*amplissimus*, ou *splendidissimus ordo*) s'assemblait à la Curie, comme le Sénat de Rome ; les décurions, comme les sénateurs romains, avaient leur place réservée dans les spectacles¹.

Le territoire de la Colonie Equestre, qui fut, par les arpenteurs romains, divisé en lots rectangulaires, s'étendait du Fort de l'Ecluse² à l'Aubonne, et du Jura au lac. Les vétérans tenaient ainsi solidement le passage par lequel les Helvètes avaient tenté de pénétrer en Gaule ; montant la garde au débouché de la grande voie stratégique du Plateau suisse, comme Augusta Rauracorum et Vindonissa montaient la garde à son entrée. D'un œil, ils pouvaient aussi surveiller la route qui passait le Jura au col de St-Cergues.

L'emplacement de la ville, centre économique et politique de la colonie, fut délimité selon le rite vénérable, qui rappelait à la fois la fondation de Rome et l'établissement de ces camps, à l'abri desquels s'arrêtaient chaque soir les légions romaines ; car, une colonie militaire, c'était Rome en petit et c'était en même temps un camp permanent. On traçait donc sur le sol deux lignes, se coupant à angle droit, et orientées selon le rite, qui donnaient la direction des deux rues principales, le *decumanus* et le *cardo*³. Puis, après un sacrifice aux dieux, selon le rite d'un si grandiose symbolisme attribué par la tradition à Romulus, le magistrat qui fondait la colonie, un pan de sa toge relevé par dessus la tête, conduisait tout autour de l'emplacement où devait s'élever la cité une charrue attelée de deux bœufs blancs⁴ ; il traçait un sillon, ébauche du fossé défensif, tandis

¹ Ces colonies étaient nommées d'après leur fondateur, et les soldats qui en étaient les premiers habitants. Ainsi la colonie établie à Noviodunum s'appelait *Julia* d'après son fondateur, Jules César (ce n'est donc pas sans quelque raison, de gratitude tout au moins, que les habitants de Nyon donnent le nom de Tour César à la haute tour du moyen âge, qui domine le port et au haut de laquelle est encastré un buste d'Attis, qu'on a pris peut-être pour César), et *Equestris* parce que les vétérans qui y furent établis étaient des cavaliers (cf. fr. équestre), gaulois ou germains, probablement, à qui Rome avait, en les libérant du service, conféré le titre de citoyens romains.

² Mais Genève n'en faisait pas partie ; Genève était un « village » (*vicus*) de la colonie de Vienne.

³ De même donc que le territoire de la colonie était divisé en lots rectangulaires, la cité était divisée, en damier, par des rues à angle droit, comme les quartiers neufs de nos villes modernes.

⁴ On trouvera une description plus complète de cette cérémonie dans *Le Génie romain* d'Albert Grenier (p. 15), ouvrage des mieux faits, dont je

que les mottes de terre, rejetées en dedans, étaient l'ébauche de la muraille. Là où devaient être les quatre portes, on soulevait la charrue pour interrompre le sillon¹.

Ces colonies étaient établies pour prévenir, plutôt que pour réprimer, un soulèvement du peuple récemment conquis ; car Rome savait que gouverner c'est prévoir et non sévir. La Colonie Equestre n'eut donc à réprimer aucun mouvement hostile de la part des Helvètes qui, à partir de 52 (date à laquelle ils s'associèrent, par l'envoi d'un contingent à l'armée nationale gauloise, à la dernière tentative de la Gaule pour bouter dehors son tenace vainqueur), furent, sans défaillance, fidèles à l'alliance de Rome. Par contre, elle joua un rôle important dans la romanisation de notre pays.

Ces vétérans, en effet, avaient vécu longtemps² en Italie, ou en contact quotidien avec des Romains ; ils s'étaient familiarisés avec la langue de Rome et, jusqu'à un certain degré, avec sa culture. Citoyens romains de la veille, ils faisaient souche de Romains et, mêlés aux indigènes, s'employaient à répandre parmi eux la culture de leur nouvelle patrie avec ce qu'on pourrait appeler une ardeur de néophytes.

Ainsi la Colonie Equestre fut la première à se romaniser, des trois régions de notre canton³ ; mais les autres reçurent de bonne heure, elles aussi, par d'autres voies, les premiers linéaments d'une culture romaine.

Le centre de notre pays faisait partie de la Cité des Helvètes, dont Avenches était le chef lieu, et était rattaché à une des

recommande la lecture à quiconque enseigne l'histoire romaine (dans le cadre primaire comme dans le cadre secondaire).

¹ Tout le génie du peuple romain est dans ce rite, et comme le raccourci de son œuvre : peuplie de paysans et de soldats, lâchant la charrue pour prendre l'épée et la reprenant, l'ennemi vaincu ; défrichant avec la même vertu tenace qu'il déployait à la guerre ; construisant comme seul peut construire un peuple qui a vu, de tout près, pousser le blé et croître un chêne. Par la fondation de la Colonie Equestre, Rome s'installait donc d'emblée, en terre helvète, sous les espèces d'une de ses institutions les plus caractéristiques.

² La durée de leur engagement était de 16 ans dans les troupes préto-riennes, et de 25 ans dans les troupes auxiliaires, et un nombre assez considérable d'entre eux se rengeaient au bout de ce temps, à titre d'*evocati*.

³ J'ai indiqué plus haut les limites de la Colonie Equestre. Toute la partie de notre canton à l'est de la ligne Villette-Promasens était rattachée au Valais (*Vallis Poenina*). Le reste faisait partie de la Cité des Helvètes. La partie de notre pays rattachée au Valais était ainsi plus étendue que ne l'indique *Rosier-Savary*, première carte en couleurs, en regard de la p. 16.

trois grandes divisions administratives de la Gaule romaine, la Gaule Belgique. Le signe matériel du rattachement des Gaules à Rome était l'autel monumental de Rome et d'Auguste, élevé, en 12 avant notre ère, au centre géographique de la Gaule entière, au confluent du Rhône et de la Saône, à Lyon¹. Comme tous les Gaulois, les Helvètes donc y envoyait leurs délégués à l'assemblée où, chaque année, se resserraient les liens entre vaincus et vainqueurs. Cependant que, le long de la route qui, de Nyon, par Lausanne, Yverdon, Avenches, établissait la communication la plus directe entre Lyon et la Germanie ou la Rhétie, le trafic commençait à multiplier les rapports entre la civilisation indigène et la civilisation de Rome.

Quant à la région des Alpes et des Préalpes, rattachée au Valais, elle était traversée par la voie importante qui franchissait les Alpes Pennines au col du Gd. St. Bernard (*Summus Poeninus*), et, par Massongex, Villeneuve, Vevey, Oron, établissait la communication la plus rapide de l'Italie du N. vers la Germanie. Dès le moment où cette voie fut aménagée (47 après notre ère), soldats et commerçants, fonctionnaires romains, voyageurs de toute sorte établirent, dans cette région aussi, entre Rome et la population indigène, des contacts dont l'influence se fit bientôt sentir.

4. La crise de l'année 68/9.

Le statut de la Cité des Helvètes se modifia, au cours du troisième quart du I^e siècle, à la suite d'une crise dramatique, qu'il sera possible de raconter avec quelque détail ; car c'est, avec l'émigration de 58, le seul événement de notre histoire qui nous soit connu par le récit suivi d'un grand historien. Tacite, en effet, au premier livre de ses *Histoires*, consacre trois chapitres (67-9) à exposer² les faits qui sont associés dans notre souvenir

¹ Lyon, ville gallo-romaine ; gauloise par son nom : Lugdunum ; romaine en tant que création de Rome et siège du légat des Gaules. Les noms des soixante peuplades gauloises étaient inscrits sur les faces de ce monument, et des statues symboliques représentaient chacune d'entre elles (on voudrait bien savoir quelles particularités distinguaient celle qui représentait la Cité des Helvètes).

² Le récit de Tacite est intéressant à deux points de vue entre autres : il fait comprendre quel pouvait être, dans les provinces les plus lointaines, le contre-coup des luttes qui se déroulaient à Rome ou en Italie pour la possession de l'empire. Et il nous montre qu'un siècle après leur soumission, les Helvètes (ces Helvètes qui avaient fait passer sous le joug une armée

au nom de Julius Alpinus, ou, qui sait ? la légende étant plus vivace que l'histoire, au nom de cette Julia Alpinula, inventée, à la fin du XVI^e siècle, par un érudit-poète, et chantée par Juste Olivier et A. Ribaux.

C'est donc d'après le récit de Tacite¹ qu'il faudra raconter ces événements dramatiques.

Il faudra d'abord caractériser la situation générale, situer l'épisode dans le drame (je vais le faire succinctement). En cours de route, il faudra expliquer (au sens étymologique) le récit dense et concis de Tacite (je donnerai également, en note, les éclaircissements les plus indispensables).

68/9 fut l'année des quatre empereurs. Rome vit, en effet, au cours de la même année, quatre empereurs se succéder sur le trône. Néron, ce sadique cabotin, s'étant donné la mort, en juin 68, pour ne pas tomber aux mains des prétoriens révoltés, Galba, qui marchait sur Rome à la tête des légions d'Espagne, fut proclamé empereur. Mais, sa sévérité et son économie ayant déplu, il fut renversé au bout de six mois et massacré. Les prétoriens proclamèrent à sa place Othon, un ancien favori de Néron, cependant que les légions de Germanie proclamaient empereur leur général, Vitellius. La lutte éclata entre les deux factions ; Othon, vaincu à Bedriacum, se suicida². Vitellius, maître de l'Empire ... mangea ; cependant que Vespasien s'avancait, à la tête de l'armée d'Orient, Vespasien dont l'énergie et l'honnêteté allaient rétablir l'ordre.

Il faudra faire comprendre aux élèves que, dans cette compétition longue et confuse, il était difficile de toujours savoir de quel côté était le droit... et la force ; que les Helvètes, donc,

consulaire, et dont le projet d'émigration avait fait trembler les Romains, comme il appert d'une lettre de Cicéron à Atticus, I, 19), s'ils étaient restés fougueux, impulsifs, avaient perdu, comme on dirait en langage sportif, leur entraînement militaire : ils étaient devenus de pacifiques agriculteurs, des commerçants, des artisans ou des bourgeois cossus ; et leur *landsturm*, bon pour occuper des redoutes ou des tours de garde, ne pouvait plus tenir contre les légions romaines, ni même contre les Rhètes, restés plus fidèles à leur passé guerrier.

¹ Tacite, cet écrivain si moderne par sa sensibilité et son style, se trouve plus aisément encore que César, soit dans la traduction réputée de Burnouf, soit dans celle, toute récente, de M. Görlzer.

² C'est à Tacite qu'il faut demander le récit détaillé et dramatique de ces événements. C'est là, aux livres I, II et III des *Histoires*, qu'on pourra puiser de quoi brosser le tableau dans un coin duquel on verra la *Rapax*, et Julius Alpinus mis à mort.

à un moment donné, jouèrent mal en tenant pour Galba, dont ils ignoraient la mort, contre Vitellius, dont les troupes, sous le commandement de Cécina, marchaient sur Rome à travers leur pays ; mais qu'en fin de compte, Vespasien l'ayant emporté (qui se présentait et se considérait comme le continuateur de l'œuvre de Galba), il se trouva qu'ils avaient bien joué, quand même, en restant fidèles à Galba mort contre Vitellius tout proche.

Ces explications préalables fournies, on racontera¹, en suivant le texte de Tacite, la provocation des soldats de la XXI^e légion, la riposte des Helvètes, leurs préparatifs belliqueux, leur fuite éperdue dans les bois, la grande peur des habitants d'Avenches et l'étonnant effet de l'éloquence de leur député (le premier, et un des rares Vaudois, remarquera certainement un élève, dont l'éloquence soit noire !).

L'heureux succès de Cl. Cossus conduira, par une transition parfaitement ménagée, de l'horreur de cette chasse à l'homme à travers les forêts, au beau jour que fut pour les habitants d'Avenches, celui où ils apprirent l'accession de Vespasien au trône impérial.

Car Vespasien était, en quelque sorte, un des leurs ; son père, Flavius Sabinus, avait résidé en Helvétie ; lui-même, s'il n'était pas né à Avenches, y avait passé, semble-t-il, une partie de son enfance. On peut, du moins l'inférer du récit de Suétone ; et M. Stähelin le conclut, après d'autres, d'une inscription mutilée, dont le texte, rétabli par Mommsen, mentionne

¹ M. Stähelin, aux pp. 166-174 de son ouvrage, donne de ce récit un commentaire très vivant ; élucidant, en particulier, certains points sur lesquels l'extrême concision de Tacite laisse planer quelque obscurité.

Il rappelle d'abord que la XXI^e légion, établie depuis 45-6 à Vindonissa, où elle a laissé son timbre sur des milliers de tuiles, avait été recrutée parmi les populations alpestres (peut-être rhètes) du N. et de l'O. du lac de Garde ; et qu'elle paraît avoir bien mérité son surnom, la *Rapax* (la violente, la pillarde) par sa turbulence et son avidité. Puis, que la localité détruite par Cécina, au chap. 67, est Baden en Argovie, alors déjà ville d'eaux réputée.

Il établit ensuite que le fort, à la garnison duquel était destiné le convoi d'argent pillé par la *Rapax*, était très vraisemblablement Tenedo (aujourd'hui Zurzach), sur le Rhin, au N. de Vindonissa.

Il rend évident, enfin, que l'armée helvète mentionnée au chap. 68 se composait de la garnison de ce fort et des troupes envoyées d'Avenches pour la renforcer ; que c'est ce même fort dont les murs à demi-ruinés ne parurent pas à cette armée un abri suffisant contre les fureurs de Cécina ; et que c'est donc de là que l'armée helvète opéra sa retraite vers le S. et chercha un refuge sur le *Mons Vocetius* (très vraisemblablement le Bötzberg).

les *educatrices Augusti nostri*, soit les bonnes ou les gouvernantes de l'enfant qui devait devenir l'empereur Vespasien, *notre empereur*, comme disent ces bonnes personnes.

Les habitants d'Avenches n'avaient pas tort de se réjouir. Tout d'abord, Vespasien liquida le passé ; donnant satisfaction aux griefs des Helvètes, et leur enlevant toute crainte pour l'avenir, il déplaça la *Rapax* qui fut remplacée par la XI^e légion (*L. Claudia Pia Fidelis*). Puis il améliora la condition d'Avenches, en l'élevant au rang de colonie, sous le nom de *Colonia Pia Flavia Constans Emerita Helvetiorum Foederata*¹ : la loyale et fidèle colonie de vétérans établie par Flavius (Vespasien) dans le pays des Helvètes, alliés du peuple romain.

Vespasien et ses successeurs témoignèrent encore leur bienveillance à Avenches en l'ornant d'édifices somptueux à la romaine : un théâtre, un amphithéâtre, des temples.... La décoration de ces édifices, telle qu'on en peut juger par les trop rares fragments conservés, rappelle d'une façon frappante, par sa richesse un peu lourde, celle des édifices construits à Rome sous la dynastie flavienne (Vespasien, Titus et Domitien). C'est aussi à « notre empereur » ou à ses successeurs immédiats que remonte l'enceinte de six kilomètres, dont l'étendue même (que ne remplit jamais la ville) est une preuve des intentions généreuses de Vespasien² à l'égard de la cité fidèle et éprouvée.

Ce n'est donc pas sans raison que les bustes de Vespasien

¹ Le nom est un peu long, mais chacun des éléments dont il se compose avait sa valeur, et pouvait légitimement flatter la fierté de ses habitants. *Flavia* rappelait le nom du fondateur, Flavius Vespasien ; les deux adjectifs *Pia* et *Constans* caractérisaient à la fois la fidélité des soldats libérés établis à Avenches et dans les environs (les vétérans de la campagne de Germanie, qui avaient, sous la conduite du légat de l'empereur, soumis et pacifié la Forêt Noire), et la fidélité posthume des Helvètes envers Galba ; *Foederata* rappelait la situation privilégiée accordée dès le début aux Helvètes vaincus à Bibracte.

Il est inutile d'entrer dans la discussion du problème, insoluble dans l'état actuel de nos connaissances, de la situation juridique de cette colonie. Il suffit de noter qu'Avenches n'était pas une colonie dans le même sens que Nyon ou Vienne. M. Stähelin, au terme d'une discussion très lucide, l'appelle (p. 202) *eine blosse Namens- oder Titularcolonie*. Elle avait donc le nom ou le titre de colonie, tout en continuant à faire partie de la Cité des Helvètes, dont elle restait le chef-lieu. Ce qu'il importe de noter, c'est que cette élévation au rang de colonie constituait une amélioration de son statut juridique.

² On trouve encore le souvenir déformé de cette activité restauratrice des empereurs flaviens dans un texte du chroniqueur Frédégaire (qui écrivait au VII^e siècle, et qui avait passé une partie de sa vie dans notre pays) « Vespasien, dit-il, commença la construction d'Avenches... Titus acheva son œuvre et l'orna glorieusement parce qu'il l'aimait. »

et de Titus (des moulages donnés par le prince Torlonia) figurent en bonne place au musée d'Avenches¹.

5. La paix romaine.

Le règne de Vespasien ouvre pour l'Helvétie une ère de paisible prospérité, qui dura environ deux siècles (70-260).² C'est à ce moment que nous essayerons, tout à l'heure, de fixer l'aspect de notre pays sous la domination romaine.

Ces deux siècles sont presque vides d'événements. Mais leur importance est telle qu'il faut en marquer la place avec insistance ; il faut que les élèves comprennent que c'est pendant ces deux siècles vides que notre destinée s'est définitivement fixée. Parce que, pendant ces deux siècles vides, lentement (le temps ne respecte jamais ce qui s'est fait sans lui), notre pays, sans abandonner sa manière d'être propre³, s'est profondément pénétré de cette culture romaine qui a si puissamment contribué à le faire ce qu'il est et ce qu'il sera ; parce qu'en un mot la romanisation de notre pays, ébauchée vers la fin de la période précédente, s'achève et se parfait au cours de ces deux siècles vides.

Ainsi rattachées à notre présent, les considérations qui vont

¹ Et, si l'on peut la critiquer au point de vue héroïque, la substitution, au XIX^e siècle, sur les armoiries d'Avenches, de la tête de Vespasien à la tête de Maure attestée par les documents anciens, est un témoignage de gratitude largement mérité par tout ce que Vespasien a fait en faveur d'Avenches.

² Les historiens divisent généralement l'histoire de notre pays sous la domination romaine en trois périodes : Une première période militaire, c'est-à-dire pendant laquelle notre pays était une marche tenue militairement, soit depuis la conquête jusqu'au moment où la légion cantonnée à Vindonissa fut transférée dans la région du Bas-Rhin (58 avant J.-C. — 100 ou 101 après J.-C.). Une période pendant laquelle l'Helvétie fut en quelque sorte démilitarisée (101-260). Une deuxième période militaire, à partir du moment où, les lignes de défense établies plus au N. ayant été abandonnées, notre pays redevint confin militaire, jusqu'au jour où Stilicon retira toutes les troupes romaines au N. des Alpes (260-401).

Mais, en ce qui concerne notre canton, il me paraît plus simple de dater la période de paix de la restauration d'Avenches par Vespasien.

³ Si l'espace dont je dispose me le permettait, je montrerais, dans un chapitre consacré à la vie religieuse, comment c'étaient très souvent leurs anciens dieux celtes que les Helvètes adoraient sous le nom de divinités romaines ; et comment certaines de leurs déités nationales se maintinrent jusqu'au moment où le christianisme plongea dans le crépuscule dieux celtes et dieux romains pèle-mêle. On trouvera là-dessus, dans le dernier chapitre de l'ouvrage de M. Stähelin, des renseignements du plus vif intérêt.

suivre, sur les agents de cette romanisation et les conditions dans lesquelles elle s'est opérée, bien que relativement abstraites, pourront peut-être intéresser les élèves les plus âgés.

Aux agents de romanisation mentionnés à l'occasion de la période précédente, et qui continuent à agir, s'en ajoutent, au cours de cette période-ci, deux relativement nouveaux, dont le rôle fut considérable : le service sous les enseignes de Rome, et l'établissement dans notre pays, à Avenches en particulier, de nombreux artisans et commerçants romains.

Il est possible que la milice helvète, qui s'était montrée si peu capable de tenir contre des soldats de métier, ait été supprimée à l'époque où fut changé le statut de la Cité des Helvètes. Ce qui est certain, c'est qu'au cours de ces deux siècles, un nombre croissant d'Helvètes servent dans les troupes romaines. Ceux qui avaient le droit romain¹ (soit les habitants des deux colonies, et les nombreux Helvètes à qui Rome avait conféré individuellement ce droit), servaient dans les légions. Les pérégrins (ceux qui n'avaient ni le droit romain, ni le droit latin) servaient soit comme fantassins dans les cohortes auxiliaires, soit comme cavaliers dans les « ailes » (*alae*).

Dès Hadrien, les armées du Rhin furent recrutées exclusivement dans la région du Rhin ; et les Helvètes leur fournirent des contingents importants².

La transformation de l'oppidum helvète en une grande ville à la romaine nécessita la présence à Avenches de centaines d'ouvriers qualifiés, contre-maîtres, ingénieurs ; et la collaboration de nombreux manœuvres indigènes. Contact prolongé et étroit qui a puissamment contribué à la romanisation de la région aventicienne. De plus, Aventicum devenue une grande ville romaine, des commerçants romains vinrent sans nul doute s'y établir en nombre plus considérable qu'auparavant ; ces négociants, ces banquiers, ces entrepreneurs furent également

¹ Cette distinction, d'ailleurs, allait en s'effaçant ; et, en 212, la constitution promulguée par Caracalla étendait (à part de rares exceptions) le privilège du droit romain à tous les habitants libres de l'Empire.

² De nombreuses inscriptions, funéraires ou autres, nous font connaître de ces Helvètes à Mayence, à Trèves et en bien d'autres endroits. Et, par des briques estampillées, nous connaissons l'existence d'une première cohorte helvète ; d'où nous pouvons inférer l'existence d'une seconde au moins.

les agents actifs d'une transformation des mœurs, à laquelle leur prospérité était directement intéressée. Donc, tandis que les classes inférieures de la population helvète se romanisaient dans les camps, les Helvètes aisés se romanisaient chez eux, où la civilisation romaine venait, en quelque sorte, les chercher.

Tels étaient donc les principaux facteurs qui concourraient à la romanisation de notre pays. Mais (c'est le moment de nous rappeler la distinction aristotélicienne de la forme et de la matière) ils eussent été impuissants, si les Helvètes s'étaient farouchement enveloppés dans leur particularisme national. Ils n'en firent rien ; ce point est capital et mérite qu'on le considère avec quelque attention.

Nous avons noté, parmi les caractères nationaux des Celtes, l'intelligence, la souplesse, une aptitude à s'assimiler les civilisations avec lesquelles ils entraient en contact. C'était là une condition nécessaire, dirait un mathématicien, mais non suffisante. Ils auraient en effet pu, vaincus, adopter à l'égard du vainqueur qui leur imposait ses soldats et ses lois, une hostilité irréductible. Et il se trouvera peut-être des gens pour estimer qu'ils l'auraient dû. Sans discuter ce point, cherchons à comprendre¹ les raisons de cette immense bonne volonté avec laquelle, comme tous les Gaulois d'ailleurs, ils se sont prêtés à ce processus de romanisation.

N'étant pas aveuglés par un nationalisme intransigeant, les Helvètes étaient capables de reconnaître la valeur de ce que Rome leur donnait en échange de ce qu'elle leur avait ôté. Et tout ce qu'elle leur donnait se résumait pour eux dans le mot que j'ai inscrit en tête de ce paragraphe : la paix romaine, *immensa pacis romanae majestas*.

Essayons donc d'analyser sommairement ce que signifiait pour eux cette paix, dont le prix leur semblait une compensation suffisante de leur indépendance perdue.

Protection contre les Barbares, tout d'abord. Cette pro-

¹ Il faut, pour cela, se défaire de certaines idées modernes, et, en particulier, de cette théorie des nationalités, vieille d'à peine plus d'un siècle, mais dont l'exagération menace déjà de compromettre les efforts les plus sincères pour maintenir la paix entre les peuples. A l'exception des Juifs, en effet, aucun peuple méditerranéen n'a connu ce nationalisme irréductible qui sacrifierait la paix du monde à l'affirmation de son « originalité nationale ».

tention, que les Celtes avaient, pendant quelques siècles, assurée au monde méditerranéen, maintenant qu'affaiblis par leurs dissensions ils étaient devenus incapables de se l'assurer à eux-mêmes, Rome désormais la leur assurait. Le *limes*¹, tendu entre le Rhin et le Danube, tenu par des postes et des camps fortifiés, permettait à l'arrière-pays de vivre loin des alarmes².

Protection contre eux-mêmes, ensuite. Si jamais protectorat se justifia, c'est bien celui qu'exerça Rome sur le monde méditerranéen. Ce n'étaient, en effet, partout, en Grèce comme en Gaule, que rivalités, guerres intestines, factions dressées l'une contre l'autre³.

« Si les Romains venaient à être chassés, que verrait-on, sinon la guerre de tous contre tous. Il a fallu huit cents ans d'une fortune et d'une discipline constantes pour éléver cet édifice majestueux, qui ne saurait être détruit sans entraîner ses destructeurs dans sa ruine. Aimez donc, chérissez donc la paix et cette Rome qui se donne également et aux vainqueurs et aux vaincus.... Gardez-vous de préférer l'indocilité qui vous perdrait à la soumission qui vous assure la sécurité. » Ainsi parlait, dans l'assemblée des Trévires, le légat Pétilius Cérénalis, proche parent de l'empereur Vespasien, chargé de réprimer la révolte des Bataves. Il exprimait certainement le sentiment de la grande majorité des peuples soumis par Rome.

¹ Ce mot latin, qui veut dire limite, prend dans cette acceptation particulière le sens de frontière fortifiée. C'était un retranchement continu, devant lequel était creusée une tranchée, et que surveillaient, de distance en distance, des tours, où nuit et jour des soldats montaient la garde. A quelques kilomètres en arrière étaient établis des camps permanents, sur le plan immuable du camp romain.

Le *limes* rhéto-rhénan s'étendait sur une longueur de 600 km., du Rhin au Danube. Il se détachait du Rhin en aval de Coblenz, traversait le Taunus, suivait pendant quelques dizaines de kilomètres le cours du Main, et continuait à courir vers le S. A Lorch (à quelque 50 km. à l'E. de Stuttgart), il se dirigeait, à angle droit, à l'E., et rejoignait le Danube en amont de Ratisbonne.

La construction de ce *limes*, entreprise par Vespasien et continuée par ses successeurs, fut vraisemblablement achevée sous Hadrien.

² Qui a lu dans Tacite le récit des luttes soutenues par Rome, pour établir ce *limes*, saura apprécier à sa juste valeur ce premier aspect de la paix romaine ; la paix romaine ne prend tout son sens, en effet, que projetée sur le « fond » de toutes ces dramatiques expéditions.

³ Ces guerres entre frères revêtaient souvent un caractère atroce que n'avaient pas revêtu, dans ces mêmes régions, les guerres extérieures. Sur les factions qui déchiraient la Gaule, sur ces ambitions qui n'hésitaient pas, pour écraser la faction adverse, à faire appel à l'étranger (dans le cas particulier, Rome ou les Germains), on trouvera les précisions les plus édifiantes au chap. 31 du I^e livre des *Commentaires* de César.

Outre la sécurité, la paix romaine c'était l'ordre, cet ordre qui est par excellence la vertu romaine. Non pas l'accablante servitude que les monarques de Ninive ou de Babylone faisaient peser sur leurs tributaires ; ni cette exploitation, sans contre-prestations, en quoi semble se résumer le système politique des Ptolémées ; et pas davantage ces pilleries et cet arbitraire qui déshonorent le dernier siècle de la République romaine. Une administration sans vexations, une coordination des forces, un gouvernement dans l'intérêt général, l'ordre fondé sur le droit. Il faudra ici rappeler le droit romain, dans l'ordre spirituel l'apport essentiel ou unique de Rome ; ce droit dans lequel les siècles ont vénétré la présence de l'éternelle Raison.

La paix romaine, enfin, c'était la participation à une culture œcuménique ; culture qui apparaissait d'autant plus désirable que Rome ne l'imposait pas, mais la proposait seulement. Cette culture, dont l'aspect matériel frappait les regards sous les espèces de ces théâtres, de ces portiques de marbre, de ces temples, de ces thermes somptueusement aménagés, c'était, spirituellement, la culture hellénique, adoptée et promue par Rome et qui, enrichie d'apports multiples, transmuée par le christianisme, est notre civilisation moderne : Homère, les tragiques, Hérodote et Thucydide, Platon et Aristote ; et, sous le signe de Rome, l'Enéïde et les décades de Tite-Live, ces deux épopées de la grandeur romaine ; et l'humanisme de Cicéron et l'humanité de Virgile ; et, bientôt, saint Augustin faisant jaillir dans l'âme humaine des sources nouvelles...

Assurant ainsi à tous les peuples soumis sécurité, ordre, culture, la paix romaine n'était-elle pas digne, selon l'expression de Céréalis, qu'on l'aimât et qu'on la chérît ? Et ne comprend-on pas que c'était elle que le monde entier adorait sur les autels de Rome et d'Auguste ?

6. Les Barbares.

Mais déjà Rome flétrissait sous le poids accablant de la tâche qu'elle avait assumée. Déjà, vers la fin de la période que j'ai appelée la période de paix et de prospérité, le sentiment de sécurité se troublait ; les armées romaines ne contenait plus qu'avec peine la poussée impatiente des Barbares ; repoussé sur un point, le péril renaissait ailleurs.

C'est qu'aux règnes des Flaviens (69-96) et des Antonins (96-192) avait succédé une période d'anarchie, au cours de laquelle il arriva souvent que les nécessités de la défense de l'Empire fussent sacrifiées aux nécessités de la lutte contre un compétiteur.

En même temps que la sécurité, sous ces règnes éphémères, la prospérité déclinait. On a trouvé dans notre pays des moules dans lesquels, en la carence du pouvoir central, des faussaires fabriquaient, en grand, de la fausse monnaie.

C'est sous ces auspices détavorables que s'ouvre la troisième époque de l'histoire de notre pays sous la domination romaine. Sombre époque, où nos campagnes connurent la menace et la réalité de l'invasion. Les deux premières décades (260-80) en sont les plus tragiques : la première vague de l'invasion alamane¹ qui devait, deux siècles plus tard, submerger tout le N. et l'E. de la Suisse, déferle alors sauvagement sur le Plateau suisse. Avenches fut saccagée, Yverdon brûlé. De nombreux trésors de monnaies, enfouis un peu partout à l'approche des Barbares, et abandonnés, leur propriétaire ayant été tué ou emmené, sont le témoignage muet, mais expressif, de sauvages razzias ; on en a trouvé, dans notre canton, à Bex, à Montcherand et ailleurs, qui datent de ces terribles années.

Il est probable que Vindonissa fut de nouveau occupée par des troupes dès 260, mais il ne semble pas que les Alamans aient été définitivement repoussés au delà du Rhin avant le règne de Probus (276-82). Un trésor de monnaies trouvé à Vich date même des dernières années du III^e siècle.

Il était souvent arrivé aux Romains, nous l'avons vu, d'être surpris et d'essuyer de graves revers ; toujours ils s'étaient ressaisis ; ayant su tirer l'enseignement que comporte toute défaite, toujours le désastre avait été suivi d'un de ces merveilleux redressements, qui font de l'histoire romaine la plus admirable leçon d'énergie qui soit. Cette fois-ci, encore, ils surent se ressaisir. Dioclétien (284-305) et son collègue Maximien (qui avait la

¹ Les Alamans, dont nos élèves entendront parler par la suite, étaient une des peuplades germaniques les plus belliqueuses et les plus redoutées des Romains, qui s'étaient mesurés avec elle, pour la première fois, sous le règne de Caracalla (211-217). Cette fois-ci, ils allaient pousser jusque dans le N. de l'Italie. C'est sous cette menace qu'Aurélien (270-5) construisit hâtivement, avec des matériaux de fortune, autour de Rome, restée ville ouverte depuis près de trois siècles, cette enceinte fortifiée de tours, dont des parties importantes subsistent encore aujourd'hui.

charge de l'Occident) jetèrent les bases d'une nouvelle organisation de l'Empire et de la défense des frontières, qui devait permettre à Rome de tenir encore un siècle, ou même un siècle et demi, et de ne tomber que son œuvre achevée.

Cette réorganisation dioclétienne présente un vif intérêt historique. Qui veut voir comment Rome a construit à l'épreuve des siècles, aussi bien dans l'ordre politique que dans l'ordre matériel, n'a qu'à considérer, sur une carte historique, comment les divisions établies par Dioclétien, fondées qu'elles étaient en nature, pour parler comme Montesquieu, ont subsisté, créant en quelque sorte la forme politique de l'Europe moderne¹.

En ce qui concerne la défense contre les Barbares, Dioclétien comprit la nécessité de raccourcir le front pour pouvoir le tenir plus fortement. Le *limes* rhéto-rhénan fut abandonné et la frontière défensive ramenée au Rhin ; ce fut de nouveau la « garde au Rhin ». Toute une ligne de tours fut construite le long du fleuve ; des forts d'arrêt s'élevèrent à l'intérieur du pays : Soleure, Olten, Altenburg, Wintherthur....

On renforça les remparts d'Avenches, et on établit un refuge sur le mont de Châtel, au S. de la ville. Et c'est à ce moment, sans doute, que, sur l'emplacement du *vicus* incendié par les Alamans, on éleva le *castrum*, le camp fortifié d'Yverdon. On en a reconnu l'emplacement (presque entièrement occupé aujourd'hui par le cimetière d'Yverdon) ; c'était un parallélogramme presque régulier², enfermant une aire de 18000 m². Le mur et les tours qui le flanquent ont été construits, comme partout à cette époque, avec des matériaux de fortune, fragments architecturaux, pierres taillées provenant évidemment du *vicus* incendié³.

¹ Notre pays, sous le nom de Séquanie, faisait partie du diocèse des Gaules, qui lui-même faisait partie de la préfecture des Gaules, une des quatre grandes divisions de l'Empire. Le nom d'Helvètes disparaît alors pour de longs siècles ; il est remplacé par celui de Séquanes, si bien que l'historien Eutrope, qui vivait au milieu du IV^e siècle, parlant de nos aïeux, les désigne ainsi : Les Séquanes qui, autrefois, étaient appelés Helvètes.

² Plan dans *Rosier-Savary*, fig. 28 ; il faut se représenter l'intérieur du camp rempli de constructions : baraquement pour les soldats, magasins...

³ A l'intérieur du camp, on a reconnu les fondations de divers édifices, caractéristiques de ce genre de constructions : le *praetorium* ou quartier général, avec les bureaux du commandement, le tribunal, les locaux de réunion pour les officiers (*scholae*), le sanctuaire où étaient déposées les enseignes, objet non seulement d'une religieuse vénération, mais d'un culte véritable.

Pour diminuer la pression, toujours plus menaçante, des Barbares sur le Rhin, quelques empereurs conduisirent encore, durant cette période, des opérations militaires d'une certaine importance dans le S. de la Germanie. Ces expéditions eurent pour effet de retarder la catastrophe inévitable, en intimidant pour quelque temps les Barbares ; mais jamais Rome ne reprit durablement pied en Germanie. Pas même après l'opération de grand style, conduite en 357 par l'empereur Julien, et dont l'épisode le plus dramatique fut la bataille d'Argentoratum (Strasbourg)¹.

Les travaux défensifs entrepris par Dioclétien furent renforcés, au cours de la deuxième moitié du IV^e siècle, en particulier par Valentinien I (364-75). Dès cette époque, s'élevèrent, le long du Rhin, de Stein à Bâle, une cinquantaine de tours de garde, dont les restes ont été reconnus. En outre, deux flottes militaires croisaient sur les deux grands lacs de l'Helvétie, le lac de Constance et le lac Léman ; il semble que le commandant de cette dernière résidât à Yvoire².

A l'abri de ce système défensif, notre pays connut encore un siècle de paix précaire (env. 300-401) ; paix armée et troublée d'alarmes : de nombreux trésors de monnaies, enfouis

¹ On trouvera un récit coloré de cette bataille dans le roman historique de Merejkowsky : *La mort des dieux* (pp. 200-207). Si on peut se le procurer, on fera bien de lire ces pages aux élèves : le mot : Barbare aura désormais un sens pour eux : « ceux-ci portaient des équipements monstrueux ; quelques-uns avaient le dos couvert de peaux d'ours et, en guise de casques, sur leurs têtes chevelues, des gueules d'animaux qui montraient les crocs... Les Alamans méprisaient à ce point la mort qu'ils se jetaient dans la mêlée, absolument nus, ne conservant que leur glaive et leur lance... »

On pourrait aussi essayer sur les enfants l'effet du style nombreux et plastique de Chateaubriand. Le combat entre Romains et Barbares, au 6^e livre des *Martyrs*, est d'un mouvement et d'une couleur splendides ; quelques anachronismes, et des erreurs matérielles, n'empêchent pas qu'il n'évoque. Or il s'agit, ici, d'évoquer devant les élèves les Barbares, qui vont submerger l'Europe. On trouverait encore de belles choses utilisables au début de l'*Histoire de France*, de Michelet.

² La *Notitia dignitatum occ.*, l'annuaire officiel donnant la liste de toutes les fonctions civiles et militaires (compilé à Byzance à la fin du IV^e siècle) mentionne un commandant de la flotte à *Ebrudini Sapaudiaæ*, soit à Ebrudinum en Savoie. Nos concitoyens d'Yverdon aimeraient à croire qu'il s'agit là d'une flotte croisant sur le lac de Neuchâtel (pour quoi y faire ?), dont le commandant eût résidé chez eux (Eburodunum). C'est d'ailleurs l'opinion de M. Viollier (p. 23). Mais il est douteux qu'Yverdon ait jamais été en Savoie.

La localisation Ebrudini = Yvoire, admise par M. Stähelin, est vraisemblable ; mais ce n'est qu'une conjecture, que des fouilles seules pourraient confirmer, peut-être.

durant toute cette période, en portent témoignage. Avenches resta habitée jusqu'au début du Ve siècle ; on y a trouvé des monnaies d'Arcadius (395-408). Mais un texte d'Ammien Marcellin (chez qui on trouvera maint renseignement curieux sur cette période) nous montre qu'elle n'avait pas retrouvé, saccagée par les Alamans, sa prospérité d'antan. Spectacle pathétique de la vie, affaiblie, qui s'efforce à refleurir sur les ruines...

7. Ave Crux...

Cette époque pathétique est aussi une époque de transformation spirituelle. C'est, en effet, au cours du IV^e siècle que nous rencontrons les premières traces certaines du christianisme¹ dans notre pays. On aimeraient à être fixé sur les voies qu'il suivit et la manière dont il s'y implanta. On connaît la légende de la légion Thébénne, martyre de sa foi à Agaune (St-Maurice) ; mais il est impossible de dire quel événement historique est à la base de cette légende. Qu'il y ait eu, dans notre pays, des martyrs de la foi chrétienne, c'est ce que pourrait donner à penser l'existence de nombreux Martheray ou Martoret (*martyretum* = lieu du martyre).

En l'absence de documents plus explicites, rappelons ici l'inscription d'un vase de verre trouvé dans une tombe à Avenches : *Vivas in Deo*, Puisses-tu vivre en Dieu, ou *Vis en Dieu*. A une époque où l'on était si peu assuré de vivre pour voir se lever le soleil du lendemain, et où les perspectives terrestres étaient si sombres, il est loisible d'admettre que les âmes se soient plus fréquemment tournées vers l'invisible pour lui demander ce que le siècle se manifestait impuissant à leur rendre : l'espérance.

Il est parfaitement anormal de traiter en quelques lignes d'un événement qui a exercé sur les destinées de notre pays et de l'Europe une influence aussi considérable que l'adoption de la foi chrétienne. Mais que faire quand les pierres mêmes gardent le silence ? On pourra saisir cette occasion de faire comprendre aux élèves que certains événements, que les contemporains ont jugés considérables et sur lesquels, par consé-

¹ L'édit de Milan, établissant la liberté religieuse, date, comme on le sait, de 313. Mais la première trace datée du christianisme dans notre pays est un monogramme du Christ sur une inscription de 377, à Sion.

quent, ils nous ont laissé une abondante documentation, ne sont pas toujours ceux que, quinze ou vingt siècles après, nous jugerions essentiel de connaître ; tandis que des événements qui ont passé inaperçus, ou presque, ont exercé sur l'histoire du monde une influence incalculable.

Et on pourra leur rappeler les quelques lignes, d'une si grandiose poésie, où nous est raconté ce qu'Elie vit et entendit sur l'Horeb (1 Rois 19 : 11-13) : Un vent violent déchirait les montagnes et brisait les rochers : l'Eternel n'était pas dans ce vent violent. Un tremblement de terre secouait la montagne : l'Eternel n'était point dans ce tremblement de terre. Puis flamba un feu éblouissant : l'Eternel n'était pas dans ce feu. Alors, Elie entendit un son doux et subtil : et il sentit la présence de l'Eternel.

Peut-être alors, nos élèves sentiront-ils, dans ces trois mots gravés sur un verre fragile : *Vivas in Deo*, la présence de l'Eternel.

8. L'épreuve décisive.

Dès le début du Ve siècle, c'est l'hallali de Rome. En 401, pour couvrir l'Italie, Stilicon retira toutes les troupes romaines au N. des Alpes¹; elles n'y devaient jamais revenir.

Dès ce moment, notre pays s'avance vers de nouvelles destinées : Rome l'abandonnait. Mais ce qu'il avait reçu d'elle, la culture romaine, était maintenant trop enraciné dans son sol et dans ses mœurs pour pouvoir disparaître. En contact pendant quatre siècles et demi avec une civilisation fortement organisée, les Helvètes, surtout ceux du S.-O. de notre pays, plus profondément romanisés² que ceux du N. et de l'E.³, se l'étaient

¹ Cette mesure n'empêcha d'ailleurs pas Rome d'être saccagée par Alaric, en 410.

² Que la région dont notre canton fait partie fût plus profondément romanisée que le N. et l'E. de la Suisse, c'est ce que démontrent de nombreux indices : le nombre et la correction des inscriptions, attestant une connaissance générale de la langue latine ; le nombre et la qualité des restes architecturaux exhumés de notre sol. Rien n'égale, à Vindonissa, ni à Augst, les somptueuses corniches, les beaux chapiteaux, ni même la louve d'Avenches ; les mosaïques de Boscéaz sont les plus belles mosaïques romaines conservées au N. des Alpes ; les six statuettes de bronze, provenant d'un laraire, trouvées à Avenches en 1916, et de même certains des bronzes romains du musée de Lausanne, le Mercure d'Ursins par exemple, sont parmi les productions les plus remarquables de l'art industriel romain ; les bronzes, enfin, découverts à Martigny et conservés au musée de Valère à Sion, sont tout à fait hors de pair.

³ Il faut mettre à part la région qui constitue à présent le canton des

si ingénument assimilée ; elle était si bien devenue leur, qu'ils allaient, relevant le flambeau que Rome n'avait plus la force d'élever, romaniser les Barbares établis dans leur pays. Ainsi, à l'épreuve décisive, l'œuvre de Rome dans notre pays (comme d'ailleurs, avec des différences de degré seulement, dans tout l'Occident) allait se révéler profonde et durable.

C'est vraisemblablement à cette époque que, sous la menace des Barbares, que ne contenaient plus les armées de Rome, Lausanne et Orbe quittèrent le site qu'elles occupaient dans la plaine de Vidy et sur le plateau de Boscéaz, pour s'établir sur les collines, plus faciles à défendre, qui sont restées leur site pendant tout le moyen âge¹.

Cependant, le torrent des Alamans, des Vandales, des Alains, des Suèves, des Burgondes déferla, pendant un demi-siècle encore, à l'O. du Jura ; mais après qu'Aétius, « le dernier des Romains », qui tenait encore solidement la Gaule, eut été assassiné, en 454, les Alamans s'établirent définitivement sur la rive gauche du Rhin, occupant la plus grande partie du Plateau suisse² ; il est vraisemblable qu'ils prirent le *castrum* d'Yverdon : on a trouvé dans les décombres des boisseaux de blé carbonisé (brûlé par la garnison avant d'abandonner le camp débordé ? incendié par le vainqueur ?). Cependant que les Burgondes, qu'Aétius avait, en 443, établis en Savoie, occupaient notre pays, comme il ressort du témoignage de l'évêque Marius d'Avenches pour l'an 456. Dans la suite, les Burgondes s'étendirent au N. et à l'E., occupant une partie du Valais et les territoires qui forment aujourd'hui les cantons de Fribourg, Neuchâtel et le Jura bernois. Mais, plus ils étendaient leur occupation, plus ils se raréfiaient : ce n'était pas l'invasion massive, c'était la conquête³.

Grisons, où l'empreinte romaine (sans doute par l'intermédiaire des nombreux Rhètes qui servaient dans les armées impériales) s'est fait sentir très fortement aussi. On sait que la langue d'une partie importante des Grisons est encore aujourd'hui le romanche ou ladin (selon la définition donnée plus haut, du latin parlé à Disentis ou à Pontrésina).

¹ La série des monnaies trouvées à Lousonna s'arrête à Constance (337-61) ; et pour Urba, à Gratien (367-83) ; d'où l'on peut inférer que déjà avant le retrait des troupes romaines, ces deux bourgades étaient bien déchues.

² La date précise de cet événement est donnée par deux vers de Sidoine Apollinaire qui, à la date du 1^{er} janvier 456, invective contre les Alamans : « Tu as fait boire tes chevaux au Rhin, sur la rive romaine, farouche Alamane !... »

³ Marius d'Avenches, dans le texte auquel je viens de faire allusion, nous dit en effet qu'ils partagèrent la terre avec les anciens propriétaires,

Et il arriva ce qui arrive toujours quand deux civilisations entrent en contact : la plus évoluée, quand bien même c'est celle du peuple vaincu, absorbe la moins évoluée. Les Helvètes romanisés romanisèrent rapidement leur vainqueur, comme, autrefois, la Grèce vaincue avait fait, spirituellement parlant, la conquête de son rude vainqueur.

Par eux, donc, la culture romaine se maintint dans notre pays. On cherche en vain à discerner dans ce que nous sommes, dans la figure de notre pays, l'apport des Burgondes ; tout ce qu'on trouve, ce sont quelques noms de villages en *-ens* (correspondant aux noms allemands en *-ingen*) : Vuillerens, Thierrens, Bottens... Tout le reste, chez nous, c'est-à-dire tout, est romain : langue, institutions, culture ; nous l'avons suffisamment indiqué. Si le but que doivent se proposer des éducateurs, c'est de permettre à leurs élèves de se passer d'eux et de voler, comme on dit, de leurs propres ailes, les Romains avaient été de bons éducateurs. Ils avaient rendu les Helvètes capables, sans eux et après eux, de poursuivre leur œuvre¹.

ce qui veut dire, sans doute, qu'ils s'en approprièrent la plus grande et la meilleure partie, abandonnant le reste aux survivants d'entre les Helvètes. Ils n'exterminèrent donc pas la population indigène : anciens et nouveaux occupants vécurent dès lors côté à côté.

¹ J'ai répété à satiété que la période romaine a été, pour nous, décisive, et que beaucoup de choses dans notre histoire ne s'expliquent que par elle. Voici que s'en offre à nous, au terme de cette esquisse historique, la plus évidente, la plus concrète démonstration : Sur le Plateau suisse, qui forme si visiblement une unité géographique, une partie des habitants parlent français et, en quelque mesure, se rattachent à la culture de la France ; tandis que les autres parlent allemand et, en une certaine mesure aussi, se rattachent à la culture germanique. Comment expliquer ce fait surprenant ? C'est pour nous, maintenant, au terme de cette étude, chose aisée à comprendre : la Suisse romande, c'est la Suisse romaine, c'est-à-dire cette partie du Plateau suisse où Rome avait si solidement implanté sa culture qu'elle s'y est victorieusement maintenue. Tandis que la Suisse allemande, c'est celle dans laquelle les Alamans ont submergé la civilisation romaine, qui y avait poussé de moins profondes racines, et qui, s'y trouvant exposée à un assaut plus sauvage, en a été presque complètement extirpée.

On saisit ici l'importance du facteur historique, capable de mettre en échec le facteur géographique ; et on comprend qu'un peuple puisse être le produit de son histoire plus encore que de sa géographie, si je puis m'exprimer ainsi. C'est certainement notre cas, et c'est la raison pour laquelle nous ne pouvons nous comprendre que par l'étude de notre passé, que dans notre histoire.

III. La vie.

Le cadre historique tracé, le maître se trouve en présence de la partie la plus agréable de sa tâche. De même, en effet, que ce qui charme le plus les enfants, dans l'histoire du Moyen Age, c'est la description de la vie que menaient les seigneurs dans leurs châteaux, les artisans dans les bourgades fortifiées, les paysans dans leurs cabanes ; tout de même on les intéressera sûrement en évoquant devant eux, sous ses aspects les plus caractéristiques, la vie de nos ancêtres à l'époque romaine¹.

C'est devenu aujourd'hui chose possible et même relativement aisée, grâce au développement qu'a pris l'archéologie, le plus efficace instrument de cette résurrection du passé qu'est l'histoire. Les fouilles méthodiques entreprises sur quelques points de notre territoire, ainsi que les trouvailles occasionnelles, nous ont apporté sur la période qui nous intéresse les renseignements les plus précis et les plus évocateurs².

Fragments d'étoffes, chaussures de cuir, broches et épingle de toute forme ; stylets (tenant lieu de nos plumes et de nos crayons) ; tablettes servant à la correspondance et sur lesquelles on a pu, dans certains cas, déchiffrer le dernier message tracé ; inscriptions sur les murs des maisons (graffiti) ; ustensiles de ménage en terre, en pierre ollaire, en verre, en bronze ; outils

¹ Ici encore (cf. p. 124 n. 2 et p. 139 n. 2), en composant les tableaux qu'on va lire, j'ai pensé plus spécialement au canton de Vaud. Cependant la civilisation romaine est une, non seulement dans les diverses parties de la Suisse, mais dans tout l'Occident ; d'une région à l'autre, les différences ne sont que de degré et de nuance ; de telle sorte que bon nombre des renseignements que je donne ici, valent pour toutes les parties de la Suisse romaine.

Néanmoins, fidèle au principe central de la méthode dont ces pages voudraient être l'illustration, toutes les fois que je l'ai pu, j'ai choisi les exemples concrets, destinés à illustrer un fait général, parmi les antiquités romaines du canton de Vaud, ou en rapport étroit avec son histoire particulière.

² C'est ainsi que la découverte de nombreuses écailles d'huîtres, dans les égouts (à Boscéaz, par exemple) ou les « ruclons » romains, atteste qu'en ces temps lointains déjà des bourriches d'huîtres faisaient, en hiver sans doute, pour la satisfaction des gourmets, le long voyage des rives de l'Océan au cœur de l'Europe continentale. C'est ainsi que les marques, inscrites au pinceau sur le col des amphores servant au transport des vins, nous renseignent sur les crus étrangers appréciés chez nous ; ou que les dattes et les olives carbonisées du musée d'Avenches attestent chez nous la consommation de ce qu'on appelle aujourd'hui les fruits du Midi.

de toute espèce : outils aratoires, de charpentier, de menuisier, de forgeron ; trousse chirurgicale et cachets d'oculistes, donnant la composition et vantant les vertus de leurs collyres... Il n'y a qu'à recueillir ces documents et à les grouper, pour que ressuscite à nos yeux cette civilisation vieille de quinze siècles, ou plus.

La place dont je dispose ne me permet pas de donner à cette dernière partie de mon travail tout le développement qu'elle mériterait. D'ailleurs, à l'école plus que partout ailleurs, il faut se garder de tout dire. Je me bornerai donc à tracer trois tableaux : les campagnes, les routes, les villes¹.

1. Les Campagnes.

La vie des campagnes est ce qui change le moins ; et l'on peut dire que jusqu'à l'introduction, récente, des machines agricoles, rien ne ressemblait autant à une exploitation rurale romaine qu'une exploitation rurale moderne. Les cultures, en effet, dépendent du climat, qui n'a guère changé dans nos régions à l'époque historique ; et la série des travaux agricoles est commandée, immuablement, par le rythme des saisons.

On peut donc admettre sans se tromper beaucoup que, contemplé de quelque point élevé, le Mont-Tendre ou les Rochers de Naye, notre pays présentait, à l'époque romaine, un aspect très semblable à celui qu'il déroule aux yeux du promeneur d'aujourd'hui : sur les montagnes, plus boisées, des pâturages coupés de bouquets d'arbres ; sur le plateau, le damier jaune et vert des prés et des champs de blé alternés ; autour des villas de plaisance, établies dans les lieux les plus aimables², des

¹ Qui voudra les développer sur un point particulier consultera la seconde partie du livre de M. Stähelin. A qui ne pourrait décidément pas avaler l'allemand, je signale les quelques pages fort agréables de M. L. Blondel, parues à la fin de 1927, dans la *Revue historique vaudoise*, sur la *civilisation romaine dans le bassin du Léman* ; l'étude sur la *Suisse romaine* qui vient de paraître dans le 45^e fascicule du *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* ; et les paragraphes « en petites lettres » dans *Maillefer-Grivel*.

Selon les circonstances locales (en ville, par exemple), mais surtout selon les antiquités romaines dont on dispose, on pourra remplacer tel de ces tableaux par tel autre, qu'on brossera à l'aide des mêmes sources ; ainsi : la vie publique (et spécialement la vie municipale, déjà alors développée) d'après quelques inscriptions ; les corporations d'artisans ; l'industrie (on aurait grand plaisir à parler de ces beaux verres romains, ancêtres des verres de Venise) ; les aqueducs ; l'aménagement de la maison romaine ; la culture intellectuelle (les écoles) ; la vie religieuse...

² Les Romains excellaient dans l'art de choisir le site de leurs villas pour

jardins d'agrément et des jardins potagers ; auprès des villas rustiques (fermes), des jardins encore, des « plantages », des vergers¹ ; dans le voisinage des villes, des cultures maraîchères plus étendues, alimentant le marché hebdomadaire et les échoppes de fruitiers ; et, un peu partout, ces villages en miniature que font, à la lisière d'un bosquet, les lignées de ruches.

Je voudrais ajouter, sans autre, sur les rives de nos lacs, le manteau vert des pampres, jaunissant à l'automne ; un des actes du Festival de 1903 représentait, on s'en souvient, les Romains introduisant dans notre pays la culture de la vigne ; je ne demanderais pas mieux que de donner, moi aussi, à nos vins de Lavaux et de La Côte, leurs lettres de noblesse romaine ; mais c'est là un problème délicat. Nous savons, en effet, qu'à la fin de l'époque républicaine, pour protéger les vins italiens contre la concurrence des vins étrangers (déjà le protectionnisme !), le Sénat romain avait interdit de planter la vigne dans les provinces ; et que cette interdiction fut renouvelée sous l'Empire (en particulier par Domitien). Cela étant, il paraît peu probable que les Romains aient introduit la viticulture dans notre pays, aussi longtemps du moins que subsistait cette interdiction ; et on peut même se demander s'il est vraisemblable qu'ils l'y aient jamais introduite, même lorsque Probus (276-82), sanctionnant peut-être simplement un état de fait, eut expressément autorisé la culture de la vigne en Gaule, en Espagne et en Pannonie (Hongrie).

D'autre part, il semble que la vigne fût indigène sur les bords de nos lacs et, d'une façon générale, partout où existent actuellement des vignobles étendus² ; nos palafittes ont livré des débris de grappes et des pépins de raisins. Dans ces conditions, connaissant déjà la vigne et peut-être même l'usage de son fruit, nos ancêtres pourraient avoir appris des Romains certaines

que, de ses fenêtres ou de ses terrasses, l'œil embrassât un paysage riant et reposé.

¹ A en juger par les noyaux de prunes, de cerises, de pêches, trouvés dans les « rucloons » de l'époque, les Romains avaient introduit dans notre pays la culture de ces fruits nobles.

² C'est ce que paraît établir M. R. Billiard, dans un gros livre très savant consacré à *la vigne dans l'antiquité*. Selon lui, la géologie a établi l'existence de la vigne, dès l'ère secondaire. A l'époque tertiaire, où son aire de dispersion est à peu de chose près la même qu'aujourd'hui, les espèces se diversifient considérablement ; et au début de l'ère quaternaire apparaît la *Vitis vinifera*, ancêtre direct de la vigne cultivée sur nos coteaux.

façons, certains procédés de culture ou de vinification, usités en Italie¹.

On pourrait donc admettre, à titre d'hypothèse vraisemblable, que, la vigne étant cultivée sur nos coteaux dès avant la conquête romaine, les Romains en ont, à une époque plutôt tardive, encouragé et développé la culture, et perfectionné les procédés de vinification, méritant ainsi, en quelque mesure, l'hymne de gratitude de notre Festival.

Revenons aux pâturages et aux champs. Comme Sully le disait de la France, labourage et pâturage étaient les deux mamelles de notre pays. Les pâturages couvraient donc de grandes étendues, surtout sur les pentes du Jura et des Préalpes. Notre pays exportait déjà alors du fromage (savoir si déjà alors le gruyère venait du canton de Vaud ?). Une tête de taureau, en bronze, trouvée à Martigny, et conservée au musée de Sion, permet de constater que la race bovine élevée dans notre pays (et sans doute sur une aire beaucoup plus étendue qu'aujourd'hui, dans toute l'Europe alpestre) était très analogue à la race dite d'Hérens².

On élevait aussi des troupeaux de chèvres et de moutons (on peut voir au musée de Lausanne des ciseaux à tondre les moutons), et de nombreux porcs (les Romains consommaient beaucoup de porc, frais ou conservé, et les paysans helvètes sans doute aussi, tout comme nos paysans à la fin du siècle dernier).

¹ Il est certain que le pressoir exposé au Champ de l'Air, à Lausanne (et qui provient d'un haut vignoble valaisan où il a fonctionné jusqu'en 1909), ce lourd bâti de poutres, avec sa longue « presse », est le pressoir romain, tel, à peu près, que l'a décrit Caton le Censeur ; mais, quelque intéressant que soit ce fait, il ne permet pas de conclusion ferme, dans l'ignorance où nous sommes de l'époque où se fit cet emprunt. La trouvaille faite à St-Prex d'une statuette de Liber, ou Bacchus (un Bacchus local, semblerait-il : *Libero Patri Coeliensi*) ne constitue, elle non plus, qu'une présomption en faveur de l'origine romaine de notre viticulture vaudoise.

² Pline (*Hist Nat.* 8. 179) parle de ces vaches, petites, mais excellentes laitières, dans des termes qui impliquent qu'elles donnaient, en chiffres absolus, plus de lait que les vaches italiennes. Et Columelle (*De re rust.* 6. 24. 5) nous apprend qu'elles étaient exportées dans certaines régions, pour servir de nourrices aux veaux de vaches moins bonnes laitières.

Les recherches de M. Krämer (Rev. suisse de zool. 7. 222), d'après les ossements trouvés dans la couche archéologique romaine, en particulier à Vindonissa, ont établi que les Romains avaient introduit, sur le plateau tout au moins, des races bovines de plus grande taille, utilisées surtout pour les sacrifices et comme bêtes de boucherie. Mais, dans les montagnes, on s'en tint vraisemblablement à la race antique, si admirablement adaptée au pays.

Quant à la vie des pâtres sur les alpages, quelques vers du poète Claudio (contemporain de Stilicon, dont nous avons parlé) nous permettent de l'imaginer très semblable à ce qu'elle était, hier encore, dans le Jura aussi bien que dans les Alpes, très rude, frugale et monotone. Les vachers se nourrissaient presque exclusivement de laitage (le vin y est inconnu, dit le poète, et Cérès y est avare de ses dons) ; et le passage d'un étranger était dans leur existence un événement sensationnel. Claudio nous décrit le pâtre et sa compagne montrant à leur marmot barbouillé (tout « bouchard », comme on disait dans mon village) le beau militaire qui s'est arrêté là pour la nuit.

Sur le plateau alternaient, nous l'avons dit, prairies fauchées et champs de céréales. Les préparatifs de départ des Helvètes, tels qu'ils nous sont racontés par César, prouvent que les étendues emblavées étaient, alors déjà, considérables. Elles ne diminuèrent certainement pas au cours de la première période militaire : il fallait, en effet, en plus de la population civile qui se développait rapidement, fournir aux besoins des troupes établies dans le pays ; or, la nourriture du soldat romain se composait essentiellement de blé. Quand les troupes cantonnées en Helvétie furent transférées sur le *limes* rhénan, on ne réduisit pas les emblavures, mais on exporta l'excédent de blé jusqu'à Rome, semble-t-il¹.

Nous n'avons aucun renseignement littéraire sur la vie des paysans qui, à l'époque romaine, cultivaient nos campagnes. Mais les nombreuses trouvailles d'instruments aratoires nous montrent nos ancêtres outillés d'une façon très semblable aux paysans de l'Italie romaine, que nous connaissons bien par les agronomes latins et par Virgile², et aux paysans de chez nous,

¹ C'est, du moins, ce que M. Stähelin infère de l'existence, sur divers points de notre territoire, de greniers à blé (*horrea*), administrés par un fonctionnaire impérial (l'approvisionnement de Rome en blé (*annona*) était une des attributions les plus importantes de l'empereur) ; et du fait que, pendant toute la période où l'Helvétie fut démilitarisée, le confort ne cesse de s'accroître dans les campagnes aussi bien que dans les villes.

² Pour qui est curieux de connaître l'économie rurale dans l'antiquité classique, la source la plus accessible est Virgile, dont les *Géorgiques* évoquent avec autant de précision que de poésie les travaux et les pensers d'un paysan italien (nous en utiliserons tout à l'heure quelques vers). Sur les procédés d'exploitation et les recettes de ménage d'un petit paysan attaché au passé, on trouvera les précisions les plus savoureuses dans le *De re rustica* de Caton (le Censeur, 234-149 avant J.-C.). Par le *De re rustica* de Varron, on prendra l'idée d'une grande exploitation agricole. Enfin, le traité de Columelle (premier siècle de notre ère), intitulé également *De*

il n'y a pas bien longtemps. On ne s'en étonnera pas : les exigences de la terre ne changent guère : elle veut être nourrie, retournée, ameublée, aérée...

A titre d'exemple, décrivons donc sommairement (à l'aide des sources mentionnées tout à l'heure) le cycle des travaux du blé. On sentira mieux à quel point il est juste de dire que rien n'a moins changé que la vie des champs ; et on évoquera mieux, dans le cadre immuable de nos collines aux belles lignes douces, le paysan helvéo-romain, le paysan de toujours.

Le fumier (de ferme) était transporté sur les champs en hiver, quand la terre était durcie par le gel ; sur des civières (*crates stercorariae*) dans le voisinage immédiat de la ferme ; sur des chariots (*plaustra*), quand la distance était considérable.

Les anciens connaissaient la vertu des labours ; labourer était donc le grand « labeur » du paysan romain. Virgile préconise, pour le blé, quatre labours, de façon, dit-il, que la terre sente deux fois le soleil de l'été, deux fois le froid de l'hiver. Ce travail se faisait soit avec l'araire primitif (cette charrue taillée dans une branche d'arbre recourbée, dans laquelle, donc, age, sep et soc ne faisaient qu'un), soit à l'aide d'une charrue plus efficace dont le sep, distinct de l'age, portait, à l'avant, le soc, vers le milieu, deux oreilles faisant fonction de versoir, et à l'arrière, un manche, correspondant aux deux cornes de nos vieilles charrues¹.

Après les labours, on passait sur le champ un robuste châssis hérissé de dents (*crates dentata*), notre herse rigide ; ou bien on « émottait » avec la tête du fossoir (*raster*) ou une houe plus pesante (*bidens* ou *ligo*).

La manière de semer n'a pas changé : le geste auguste du semeur, c'est aussi bien le geste immuable du semeur².

Les champs de blé étaient soigneusement entourés de haies

re rustica (ce qu'on peut traduire : *Traité d'agriculture*), est le précis d'agronomie le plus complet et le plus sûr que nous ait laissé l'antiquité.

¹ Assez souvent, un coutre, fixé à l'age, en avant du soc, ouvrait la terre, facilitant ainsi le travail du soc. Ce soc, de fer, ou armé de fer « resplendissait, frotté par le sillon » ; il s'usait aussi ; on l'« enchapait » alors comme nos faux.

² Nous savons que les anciens triaient avec soin les graines destinées à l'ensemencement ; ils n'ignoraient pas que le grain de l'année précédente vaut mieux pour les semaines que le grain vieux de deux hivers ; il est possible qu'ils soumettent les semences à un chauffage doux pour en activer la germination.

vives, parfois artistement tressées, comme on peut le voir encore dans la plaine du Pô, ou de clôtures de branchages ou de roseaux ; et défendus contre les oiseaux pillards par des mannequins porte-faux¹.

La moisson se faisait de deux ou trois façons différentes. Ou bien, comme dans l'antique Egypte, on coupait les épis, qu'on mettait dans des corbeilles, et on laissait toute la paille sur le champ, où elle était ensuite soit coupée pour servir de litière, soit brûlée pour fertiliser la terre. Dans le Latium, on sciait le chaume par le milieu, et on attachait les épis par poignées (*manipuli*). En Ombrie, on coupait les chaumes au ras du sol. Nous ignorons lequel de ces procédés était en usage chez nous (peut-être était-ce selon...) ; par contre, nous savons que la faucille la plus usuelle avait, dès avant l'époque romaine, identiquement la forme de la nôtre².

Le blé, recueilli par l'un des procédés décrits plus haut, était mis en tas sur l'aire ou, plus souvent, dans nos climats pluvieux, emmagasiné dans des hangars, en attendant le moment d'être battu.

Pour extraire le grain de l'épi, on avait recours à divers procédés, la plupart communs à toute l'antiquité. Les épis étalés sur l'aire, on traînait dessus un lourd plateau garni par dessous de pointes de fer ou de cailloux aigus, le *tribulum* (d'où : tribulations). Ou bien, on les faisait fouler aux pieds par les bêtes : bœufs, chevaux ou mulets³. A ces deux procédés, on préférait sans doute, chez nous, par nécessité, le battage au fléau, qui pouvait se faire par le mauvais temps, sur une aire couverte.

¹ Mais, sans doute, comme aujourd'hui, les oiseaux se posaient-ils sur cette faux, pour, de là, s'abattre dans le champ ; on recommandait de les effrayer en menant grand bruit tout autour du champ, et de leur tendre des pièges.

² Pline (*Hist. nat.* 18. 296) décrit avec précision une machine à moissonner que les Gaulois auraient utilisée en pays plat. Cette moissonneuse était une sorte de grande brouette, poussée, par derrière, par un bœuf attelé entre deux brancards, et portant à la partie antérieure, à un demi-mètre du sol environ, un peigne à longues dents : à mesure que la moissonneuse avançait, les chaumes s'engageaient entre les dents du peigne et les épis (ou le grain ?) tombaient dans la caisse. Il semble douteux qu'une telle machine pût fonctionner de façon satisfaisante.

³ On trouvera de ce procédé (pratiqué au temps de Ramsès II et encore en usage, juste avant la dernière guerre, dans certains mas reculés de Provence) une admirable description dans le *Roman de la Momie*, de Th. Gautier.

Le nettoyage du blé se faisait soit à la pelle, soit au van. Nos enfants connaissent, peut-être, encore le van (plus probablement l'adjectif : vanné) ; quant au premier procédé, il consistait à lancer en l'air, « au vent », comme on disait, le blé mêlé à la balle, un jour que soufflait un bon vent régulier ; le vent entraînait au loin balle et débris, le grain s'amoncelait, propre, aux pieds des travailleurs¹.

Cette frappante ressemblance des travaux (et les fenaisons ou les travaux du jardin devaient différer moins encore) nous permet d'être persuadés que la vie, les peines et les joies d'un paysan helvète ressemblaient étrangement à celles d'un paysan vaudois au milieu du siècle passé. On ne manquera donc pas d'intéresser les élèves de nos campagnes en évoquant les unes et les autres à la fois à l'aide des *Géorgiques* de Virgile (qu'il ne sera pas déplacé de leur présenter sommairement, au moment où le monde commémore le deuxième millénaire de sa naissance).

Rude vie, dont une bonne partie se passe à enfoncer dans le sol le soc de la charrue (labour dont la conduite d'une charrue moderne ne donne qu'une insuffisante idée) : « Au renouveau, quand la neige fond, et qu'une eau glacée descend des blanches montagnes... qu'aussitôt tes bœufs courageux ouvrent la terre désagrégée par le gel ». Et, après la moisson, jusqu'aux pluies hivernales, ce seront les labours d'automne.

Même les jours de mauvais temps, le paysan ne chôme pas : « il redresse et affile sous le marteau le tranchant émoussé du soc de sa charrue, il creuse dans un tronc d'arbre des bassins rustiques (on en voit encore de semblables sur nos alpages), il marque ses troupeaux, étiquète ses tas de blé. D'autres aiguisent des pieux et des fourches à deux branches ; ils préparent l'osier flexible pour lier la vigne, ou tressent de souples corbeilles avec les tiges de la ronce »...

Aux longues soirées d'hiver « à la lueur du feu qui flambe dans l'âtre, il taille en pointe, avec le fer aigu, le bois résineux dont il fait ses torches, tandis que sa femme, charmant par une

¹ Le blé, nettoyé, était serré dans des greniers ; chez les pauvres gens, qui n'en avaient que de petites quantités, dans la pièce située sous le toit, dans des « arches », ou tout simplement dans des jarres de terre ou des corbeilles de sparterie. Les anciens connaissaient, d'ailleurs, les silos, et savaient qu'on court danger d'asphyxie quand on y pénètre sans précaution (Varron).

chanson l'ennui d'un labeur monotone, promène sur la chaîne de la toile sa bruyante navette ».

En dépit de la touche idyllique de ces derniers vers, c'était une rude vie, et, alors déjà, ceux qui « plaignaient leur peine » accusaient la terre d'être ingrate ; alors déjà, on déplorait la désertion des campagnes ; alors déjà, on s'ingéniait à persuader les paysans des avantages de leur situation : « O trop heureux, s'il connaît son bonheur, l'agriculteur ! Loin de la discorde et des combats, juste et libérale, la terre le nourrit, généreusement, de son sein... Autour de lui, pas de misère qui excite sa douloureuse pitié ; point de riches qu'il envie... Du fruit de son labeur, il nourrit sa patrie et les siens, ses troupeaux de bœufs, les jeunes et braves taureaux, compagnons de son travail... C'est dans les campagnes qu'on trouve encore une jeunesse laborieuse et honnête, la piété, le respect des vieillards... » Tout cela n'est-il pas encore vrai, et n'est-il pas toujours nécessaire de le rappeler ?

Pas plus qu'aujourd'hui, d'ailleurs, il ne suffisait, alors, que le paysan fût « un bon bœuf de labour ». Alors comme aujourd'hui, il lui fallait l'intelligence qui calcule et prévoit. Virgile insiste sur les connaissances techniques nécessaires au paysan. Il faut, s'il ne veut pas s'exposer à de graves mécomptes, qu'il sache discerner la nature d'un sol (ce que nos paysans demandent aujourd'hui à l'analyse chimique) : « En général, une terre noire et grasse sous le coutre enfoncé dans le sol, et meuble, est la meilleure pour le froment : d'aucun champ tu ne verras tes bœufs, traînant avec lenteur les chariots, ramener dans tes granges de plus belles moissons ». Il n'est pas moins indispensable qu'il sache prévoir le temps du lendemain ; comme nos paysans au siècle passé, les paysans romains et helvètes se transmettaient donc de nombreux pronostics, fruit d'observations accumulées au cours des générations : « Jamais la pluie ne vient sans signes précurseurs : les grues, au fond des vallées, prennent leur vol ; la génisse, dressant la tête, hume l'air de ses naseaux largement ouverts ; l'hirondelle aux cris aigus voltige autour des étangs et, dans les marais fangeux, les grenouilles coassent leur éternelle plainte ».

Alors, donc, comme aujourd'hui, le travail de la terre cultivait l'homme non moins que le sol, développant, chez tous ceux qui s'y adonnaient avec un goût assez vif, cette humanité, qui naît de se sentir dans l'ordre, en collaboration plus directe que partout ailleurs avec les grandes forces permanentes, et vraiment

créateur de la richesse primordiale. Car, si les exigences de la terre sont immuables, ses bienfaits le sont aussi. Qu'on imagine un paysan vaudois d'hier rencontrant aux Champs-Elysées un paysan helvète ou romain, il s'entretiendrait avec lui comme avec un de ses contemporains.

Pourachever ce tableau de la vie rustique dans notre pays à l'époque romaine, j'emprunterai quelques traits (le traduisant littéralement ou le résumant librement) à un petit poème, le *Moretum*, attribué à Virgile, et qui nous décrit, avec ce goût du détail minutieux propre à la littérature alexandrine, le réveil du paysan Simulus, le jour où, comme on disait autrefois chez nous, il fallait « faire au four » ; peinture dont quelques traits malicieux n'empêchent pas qu'elle ne trahisse une vraie sympathie pour ce brave homme de paysan.

Déjà s'étaient écoulées dix heures d'une longue nuit d'hiver (c'était donc environ 5 h.) ; déjà le coq (l'horloge du paysan, ou son réveille-matin) avait annoncé l'approche du jour. Simulus se laisse glisser de son grabat et se dresse avec précaution (sans doute pour ne pas se heurter aux poutres du grenier). D'une main inquiète, il explore les ténèbres opaques dans la direction du foyer ; un choc douloureux l'avertit qu'il y est... Un peu de fumée montait encore d'un tison, et la cendre couvait encore quelques braises ardentes. Il en approche sa lampe (la lampe romaine, analogue à notre « craizu », et dont on peut voir un bel assortiment au musée de Lausanne), dont il a tiré dehors la mèche à l'aide d'un crochet, et, courbé, réveille la flamme assoupie dans les braises. La lampe s'allume enfin ; les ténèbres reculent ; et, abritant la flamme de sa main, il se dirige vers la « dépense » où il serrait ses provisions.

Là, il prend une mesure de blé (16 livres) et, ayant posé, sur une petite console fixée au mur, sa lampe, fidèle compagne de ses travaux, le torse nu, ceint d'une peau de chèvre, il s'assied devant sa meule, qu'il a préalablement nettoyée avec une queue (de blaireau ou de renard ?) Le poète nous le montre alors tournant la meule, une de ces meules¹ comme on peut en voir dans tous nos musées, et notamment à celui d'Yverdon.

¹ Composées de deux disques de pierre « meulière », le disque supérieur, en cône cave, tournant, à l'aide d'une poignée en bois, sur le disque inférieur, en cône saillant ; le grain, versé par l'ouverture au centre du disque supérieur, sortait, en farine grossière, sur le pourtour.

De la droite, nous dit-il, il tourne la meule pesante, qu'il alimente de la main gauche ; parfois il change de main ; puis il chante une chanson rustique pour charmer son labeur ; de temps à autre, il crie à sa servante, Cybalé, de mettre du bois au feu sur lequel chauffe l'eau.

Le grain moulu, il verse la farine dans un crible qu'il secoue ; le son reste sur le dos du crible, la farine coule par les trous. Il l'amoncelle alors sur une planche polie et y mélange de l'eau tiède. Son poing pétrit la masse, qu'il saupoudre de loin en loin de sel. Bientôt, de la paume de la main, il étale la pâte en galettes, sur lesquelles il trace des lignes formant des carrés réguliers (on remarque qu'il n'a pas mis de levain dans sa pâte).

Cependant, Cybalé avait écarté les braises sur les côtés du foyer et balayé soigneusement le centre de l'âtre ; Simulus y dépose ses galettes, les couvre de tessons (de tuiles ou d'amphores), sur lesquels il ramène les charbons¹.

Tandis que le feu et les tessons font leur office, il ne reste pas inactif, mais passe aussitôt à une autre besogne. Il va préparer ce qu'on appelait, quand j'étais enfant, la *pidance*, ce que Nanon, la servante du père Grandet, appelle la *frippe* : ce qui se mange avec le pain. Plus trace de lard aux crochets, au-dessus de l'âtre ; par contre, de petits fromages enfilés à un osier. Il se met donc à préparer un *moretum* (d'où le titre du poème), c'est-à-dire une sorte de salade à base d'ail et de fromage (dont on fabrique certainement encore l'analogique dans les campagnes reculées d'Italie). Mais il n'est pas sûr que ce goût pour les aulx fût partagé par nos ancêtres. Laissons donc Simulus hacher, les yeux pleurants, ces gousses à l'arôme violent, après cependant l'avoir accompagné dans son « courtil ».

Si semblable, ce courtil, à ceux où nos paysans cultivent tout ce qu'il faut avoir sous la main pour faire la cuisine : persil et cerfeuil, ciboule, estragon, poireaux, oignons.... Le jardin joûtait sa bicoque, nous dit le poète ; petit, mais on y trouvait de tout. Il ne lui coûtait rien... que sa peine. Quand la pluie le retenait à la maison, les jours chômés (nous dirions : les dimanches), ou quand les labours lui laissaient quelque répit, vite il courait à son jardin. Il savait l'art de repiquer les diverses

¹ Il faut lire les récits du *Tour du Monde* pour trouver encore en usage cette primitive manière de « faire au four ».

plantes, et de confier les graines à la terre (il avait la main heureuse, comme on dit chez nous). Ici des choux, plus loin des bettes, étendant leurs larges feuilles comme des bras, et l'oseille féconde..., là des poireaux à la tige renflée en bulbe, et les laitues, dont la fraîcheur est si appréciée après les mets de haut goût, et la lourde citrouille étalant son gros ventre.

Ce n'était pas pour lui que notre Simulus cultivait tous ces légumes ; « c'était le plus serré des hommes » (par nécessité ou par ce goût d'économie qui s'est maintenu longtemps dans nos campagnes) ; il les cultivait pour les vendre. Tous les huit jours, il en portait une charge à la ville, d'où il revenait « la nuque légère, des sous plein sa poche » ; à moins que, de loin en loin, il n'eût fait quelque emplette au marché de la ville...

Je revois les paysans de mon village, menant tous les samedis à la ville voisine, sur ces « poussettes » que, mon sac d'écolier sur le dos, j'ai souvent aidé à pousser, les légumes les mieux venus de leur courtil, cultivé, comme celui de Simulus, à leurs moments perdus. Et je suis ému d'évoquer ces usages, restés pendant des siècles si semblables à eux-mêmes, et que, brusquement, bouscule le moteur à explosion, et la fièvre qu'il allume jusqu'au cœur de nos campagnes.

2. Les Routes.

A travers ces campagnes, si semblables à ce qu'elles sont restées pendant des siècles, couraient les routes, artères de cet organisme économique et politique, le long desquelles avait cheminé, nous l'avons vu, la civilisation romaine. Essayons donc d'évoquer ces routes et la vie qui, par elles, circulait dans tout le pays.

Notre canton était traversé par des voies importantes ; ce sont là choses qui ne changent guère non plus ; et, de même que l'importance croissante de Lausanne est due au fait qu'elle se trouve sur un nœud ferroviaire (Paris-Milan ; Lyon-Zurich et Bâle), de même notre pays tirait, aux yeux de Rome, son importance essentielle du fait qu'il était, pour ainsi dire, au confluent de voies stratégiques et commerciales d'une importance vitale.

Il sera utile d'attirer l'attention des élèves sur cette double ou triple fonction des routes romaines : tracées d'abord dans un

but stratégique, elles créèrent ou développèrent, secondairement, les relations commerciales ; devenant, enfin, l'efficace instrument de la romanisation du monde. A ce triple point de vue, il n'est pas exagéré de comparer leur importance à celle des chemins de fer dans le monde moderne.

A l'époque impériale, elles formaient un réseau continu dont Rome était le centre : un monument, dont la partie supérieure, cylindrique, était revêtue de bronze doré, le milliaire d'or, marquait, sur le Forum romain, le point de départ de toutes les grandes voies qui conduisaient dans toutes les parties de l'Empire¹.

Ces routes assuraient le transport rapide des armées d'une frontière à l'autre, sur les points où leur présence devenait nécessaire ; sillonnées par les courriers de l'empereur, elles mettaient l'administration des provinces les plus lointaines sous le contrôle constant du pouvoir central ; elles favorisaient entre toutes les parties de l'Empire les échanges commerciaux et spirituels. C'est la grande œuvre de Rome, l'expression la plus concrète et la plus frappante de sa mission historique².

Ces chaussées étaient, comme l'œuvre politique de Rome, à l'épreuve des siècles : où elles n'ont pas été détruites, exploitées comme gravières, ou recouvertes par des chaussées modernes,

¹ De Rome aux Colonnes d'Hercule (détrit de Gibraltar) ; de Rome à l'extrême de l'Armorique (Bretagne) ; de Rome à l'embouchure du Rhin et du Danube ; de Rome à Constantinople, et, par delà le Bosphore, à travers l'Asie Mineure (comme l'Orient Express) à Babylone et à Alexandrie ; de là, encore, le long du littoral de l'Afrique du N., en Numidie et en Mauritanie (Algérie et Maroc). — Pour les montrer, utiliser, à l'école primaire, la carte de l'Empire romain : *Rosier-Savary*, fig. 20.

² Mais qu'il soit bien entendu que ce ne sont pas les Romains qui ont créé ces routes : ils les ont *aménagées*. Ces routes, en effet, étaient beaucoup plus anciennes qu'eux ; l'imagination se plaît à évoquer leur lointaine origine : le hasard les fait découvrir ; ce ne sont d'abord que des itinéraires, que rien ne distinguerait pour l'œil d'un civilisé. Puis, entre divers itinéraires utilisés, l'un se recommande par ses avantages (plus direct ou plus facile). Au cours des siècles, par le jeu de la concurrence, il finit par évincer ses rivaux. Utilisé plus fréquemment, il devient une sente ou une piste. A un certain moment de ce processus millénaire, les usagers s'avisent d'y faire quelques aménagements : un pont, une chaussée à travers un marais. Et cela dure encore des siècles...

Il y a encore des pays où les routes ne sont que cela. Dans le monde méditerranéen, avant les Romains, les routes n'étaient que des pistes, tout au plus des charrières, où bêtes et gens s'abîmaient. Ce sont ces pistes (chez nous, les pistes aménagées par les Celtes, après avoir été inventées par les âges précédents) que les Romains ont transformées en routes véritables, en chaussées. C'est dans ce sens qu'ils peuvent être appelés les constructeurs du réseau routier du monde.

elles offrent encore au pied du promeneur leurs dalles soigneusement assemblées ou leur robuste macadam. Sans entrer dans des détails trop techniques, il faudra évoquer l'épaisseur de leurs substructions et rappeler l'excellence du ciment romain ; car les Romains aimait « la belle ouvrage »¹.

Ces chaussées couraient droit à travers le pays (dans cette préférence pour la ligne directe s'exprime un trait du génie romain), ne se détournant que lorsqu'il était impossible de faire autrement². Elles escaladaient donc les hauteurs, dévalant roidement de l'autre côté³. Là où la déclivité eût rendu une embardée dangereuse, les Romains creusaient dans le roc deux sillons⁴ parallèles, dans lesquels s'engageaient les roues des véhicules ; sillons très visibles dans le bois de Ballaigues et au-dessus de la gorge de Covatannaz.

Sur le plateau, évidemment, ces chaussées couraient plus paisiblement, se tenant pourtant en règle générale sur la hauteur, traversant les ruisseaux sur de beaux ponts de pierre dont une arche, bien des fois réparée, subsiste peut-être encore ici ou là, et les marais sur des ponts de fascines.

Deux grandes chaussées romaines traversaient donc notre pays. D'abord celle qui, par Genève, Nyon, Lausanne, Yverdon, Avenches, mettait en communication le sud de la Gaule avec

¹ Voici les prescriptions de Vitruve (qui vivait sous Auguste) pour l'établissement d'une chaussée : Le fond, comme on dit chez nous, se composait de trois couches superposées, la première de gros cailloux (*statumen*), la seconde de béton soigneusement tassé (*rudus*), la troisième de ciment de tuileaux (*nucleus*), soit d'un mélange de tuile pulvérisée, de sable et de chaux. La couverture était, pour les voies les plus fréquentées et à la traversée des villes, de dalles polygonales, ou rectangulaires placées en dents de scie (*via munita*) ; pour les autres, un robuste empierrement (*via glareata*).

² En voici un exemple caractéristique : entre Chiavenna et Maloja, là où la route moderne décrit vingt-deux lacets pour racheter la pente, et la « vieille route » neuf, la route romaine n'en décrivait que trois.

³ Quelques lignes pittoresques d'Ammien Marcein (15. 10. 4) nous font voir, à la descente du Mont Genèvre, à la saison où la neige fondante rendait la chaussée glissante, les véhicules retenus par des cordes auxquelles sont attelés des bœufs et sur lesquelles tirent encore les hommes.

⁴ L'écartement de ces deux sillons est assez constant : un peu plus d'un mètre. Les divergences entre les chiffres donnés dans divers ouvrages proviennent de la manière de prendre la mesure : du bord extérieur, ou du bord intérieur, ou du milieu des sillons.

On trouvera dans Bourgeois : *Au pied du Jura*, 2^e éd., pp. 103-5, des renseignements précis sur le tronçon Vuitebœuf-Ste-Croix, et, en particulier, sur le troisième sillon qu'on y constate.

la Germanie (par Bâle et la plaine du Rhin, ou encore par Vindonissa, Zurzach) et avec la Rhétie (par Vindonissa, Winterthur, Arbon, Bregenz).

Plus tard, quand le Grand St. Bernard eut été aménagé de façon à pouvoir être traversé par des convois importants pendant la majeure partie de l'année, la route du Rhône fut doublée par la route des Alpes qui, par Aoste, Martigny, Vevey, Moudon, Avenches, mettait en communication directe l'Italie du nord et la Germanie¹; et, par l'embranchement Vevey, Lausanne, Orbe, Besançon, établissait aussi la communication la plus directe entre l'Italie et la Gaule du nord.

Ce dispositif était complété par la transversale Besançon-Avenches (par Pontarlier, Orbe, Yverdon ; ou par Pontarlier, Ste-Croix, Yverdon²).

A ce réseau, fort bien compris, on le voit, de routes stratégiques, s'ajoutait tout un réseau de voies secondaires. Lausanne était reliée directement à Oron, à Moudon et à Yverdon (par Echallens-Essertines). Yverdon était, de même, relié directement à Moudon. Et, outre la grande voie du bord du lac, deux routes couraient parallèlement au Jura. On peut appeler la première : route de la Côte (c'est le chemin d'Etraz) ; de Gex, elle passait par Gingins, Coinsins, Gilly, Mont, Aubonne ; de là, elle s'infléchissait vers le nord et, par Cossonay-Chavornay, atteignait Yverdon. Appelons la seconde : route du pied du Jura (c'est le chemin Magnin) ; de Morez, elle passait par St-Cergues, Arzier, Marchissy, Bière, Mollens, Montricher, coupait à l'ouest d'Orbe la route de Lausanne à Besançon par le col de Jougne, et, par Baulmes, Vuîtebœuf, Novalles, se prolongeait sur la rive occidentale du lac de Neuchâtel, jusqu'à Bienne, et au delà. Un chemin, enfin, desservait la rive orientale du lac de Neuchâtel, d'Yverdon au Vully, par Cuarny, les hauts d'Yvonand, Seiry, Grandcour, Constantine, Montet...³

¹ De Milan à Mayence, l'*Itinéraire Antonin* compte 419 mille pas, soit environ 625 km.

² Ces deux grandes voies longitudinales et la transversale Besançon-Avenches, sont fort bien marquées sur la première carte en couleurs dans *Rosier-Savary* (en regard de la p. 16).

³ Plutôt que de suivre ces itinéraires sur la carte, il vaudra mieux en tracer au tableau noir un simple croquis de position. On marquera les frontières du canton, le Rhône, le Léman, le lac de Neuchâtel, le Jura. On inscrira les localités principales : Genève, Lausanne, Vevey, Martigny,

Ces routes étaient kilométrées, comme nous dirions, c'est-à-dire que, de mille en mille pas¹, une colonne d'environ deux mètres de hauteur, et large à proportion, indiquait la distance au centre le plus proche. On a retrouvé, dans notre canton, une quinzaine de ces *milliaires*; le plus ancien est celui qui fut trouvé près de Glérolles, et qu'on peut voir dans l'église de St-Saphorin. Il date du règne de Claude, qui éleva la route du St. Bernard au rang de grande route impériale, et la munit, en 47, de milliaires à ses armes, pourrait-on dire; ils portent en effet son nom et ses titres au nominatif :

César Auguste², le Germanique³, grand pontife, revêtu pour la septième fois de la puissance tribunicienne, salué empereur pour la douzième fois⁴, père de la patrie, pour la quatrième fois consul⁵. Trente-sept mille pas de Forum Augusti (Martigny).

Cette liste de titres tend à s'allonger à mesure que s'orientalise le cérémonial impérial; voici la traduction, sans commentaire, des titres donnés à Caracalla, sur le milliaire⁶ de Montagny, de l'an 213 (Musée d'Yverdon) :

L'empereur César Marcus Aurélius Antoninus, pieux, heureux, auguste, parthique très grand, britannique très grand, souverain pontife, revêtu pour la seizième fois de la puissance

Oron, Moudon, Avenches, Orbe et Yverdon. On aura soin de prolonger les voies de grande communication, distinguées des voies secondaires par un tracé appuyé, jusqu'à l'extrême bord du tableau noir.

¹ Il s'agit de doubles pas (*passus*), comptés à partir du point où le pied quitte le sol jusqu'au point où il le retrouve. 1000 de ces doubles pas faisaient 1478,50 m., soit pratiquement 1 ½ km.

² De ces deux titres, portés par tous les empereurs, et non seulement par Jules-César et Octave-Auguste, le premier était à l'origine un nom, le *cognomen* de la famille de Jules-César, dont Octave était le fils adoptif; le second était proprement un titre, qui fut décerné à Octave en 27 avant notre ère.

³ Titre rappelant une victoire remportée par les armées de l'empereur sur les Germains.

⁴ Ces trois titres désignent l'empereur dans sa triple fonction de chef religieux, civil et militaire (empereur, *imperator*, était en effet le titre dont était salué par ses soldats le général victorieux).

⁵ Ceci fournit la date; le 4^e consulat de l'empereur Claude tombe, en effet, en 47 après J.-C.

⁶ Ce monument n'est, à rigoureusement parler, pas un milliaire (pas plus que celui du pont du Boiron, entre Morges et St-Prix), puisque l'indication de la distance n'y figure pas. C'est, exactement, un monument commémoratif de travaux de restauration, analogue aux plaques de bronze rappelant, à la tête du pont Bessières ou du pont Chauderon, quand et par qui ces deux ponts furent édifiés.

tribunicienne, salué empereur pour la seconde fois, consul pour la troisième fois, proconsul, très vaillant, très heureux, prince du Sénat, pacificateur du monde, a restauré les ponts et les chaussées qui avaient souffert des injures du temps¹.

Les Romains avaient établi dans tout l'Empire leur système de mesures ; dans tout le monde méditerranéen, tous les milliaires retrouvés indiquent la distance en milles romains. Mais les Celtes avaient l'habitude de compter les distances en lieues (*leugae*), de 2 km. 222. Or, on sait que rien n'est plus tenace que ces habitudes-là². Quelque bonne volonté, donc, que les Celtes aient mise à s'assimiler les usages romains, ils ne s'habitueront jamais à compter les distances par milles. Aussi les Romains (avec ce sens du réel, qui tient compte de ce qui est, et accepte les conditions de l'action comme elles se présentent), s'inclinèrent-ils devant l'état de fait, et, dès Trajan, en Aquitaine, dès Septime-Sévère, en Gaule Belgique et en Germanie, les distances furent comptées en lieues gauloises.

Mais, comme le territoire de notre pays n'appartenait pas tout entier à la Gaule Belgique, on y trouve, dès Septime-Sévère, le grand restaurateur des routes de l'Helvétie, et des milliaires du type romain et des milliaires du type gaulois (qu'il faudrait appeler des « leugaires »). Les premiers se rencontrent sur le territoire de la Colonie Equestre et dans la *Vallis Poenina*, ainsi que le long des routes qui en partaient ; on rencontre les seconds sur le territoire de la Cité des Helvètes, le long des routes qui rayonnaient autour d'Avenches³.

Sur les voies secondaires, on voyait surtout circuler les paysans, l'outil sur l'épaule, comme hier encore ; ou conduisant la charrue ou la herse dans le champ qu'ils allaient préparer pour la moisson ; ou encore chargés des produits de leur domaine,

¹ Sur un fragment de milliaire trouvé au cône de la Tinière (musée de Lausanne), aux titres habituels, l'adulation a ajouté cette délicate flatterie : né pour le bien de la chose publique ; disons : pour le bonheur de ses sujets !

² Il n'y a pas longtemps qu'on parlait encore, chez nous, de lieues ; et n'achète-t-on pas encore le thé et le café par livres ?

³ On a même pensé que les restes d'une construction circulaire, découverts à Avenches, le long de la route qui conduit vers la porte de l'Est, pourraient marquer l'emplacement où s'élevait le « milliaire d'or » de ce système local. Le « milliaire » de Chavornay (musée de Lausanne) se rattache à ce système, de même que celui de Treyecovagnes (musée d'Yverdon), sur lequel on lit : D'Avenches, lieues XXI.

comme Simulus, ou poussant devant eux une bête de bât au marché de la ville. Des chariots à deux roues, pleines, tournant d'un seul bloc avec l'essieu (*plastrum*), grinçaient au pas rythmé des bœufs ; ou ces chars à quatre roues, à rayons (*carrus*), analogues à nos chars à ridelles, avec leur chargement bâché, tels qu'on peut en voir un sur la plus grande des mosaïques de Boscéaz.

Sur les voies de grande communication, le trafic était intense ; il suffit, pour s'en rendre compte, d'évoquer nos routes avant les chemins de fer. Outre le trafic local (matériaux de construction : bois, tuiles, pierres, sable, chaux ; approvisionnements destinés aux villes), des files de chars se croisaient, les uns amenant dans notre pays ce qu'il importait du dehors, les autres emmenant ce qu'il produisait en échange.

Ce que les Helvètes ou les Romains établirent chez nous, importaient, c'étaient, avant tout, les métaux (parmi lesquels notre pays ne produisait que le fer, et en faible quantité) ; les marbres d'Italie, pour la décoration des luxueuses villas des fonctionnaires romains ou des Helvètes enrichis ; et les produits de l'industrie plus raffinée des pays méridionaux : les fines poteries rouges, à décor incisé ou moulé, dont on peut voir de bons spécimens dans tous nos musées, les statuettes et objets d'art, les articles de toilette et de parure¹. Et, surtout, l'huile et le vin des régions méditerranéennes. Ces produits voyageaient dans des jarres de terre², qu'on imperméabilisait au moyen d'un enduit ; on a trouvé un peu partout, à Nyon, à Lausanne, à Avenches, des assortiments de ces jarres, attestant l'existence, à l'endroit où elles furent trouvées, d'un dépôt (cave) ou d'un magasin de ces produits.

Le commerce d'exportation comportait, outre le blé et le fromage dont j'ai déjà parlé, les bois de nos forêts, spécialement les sapins du Jura ; la résine et la poix, dont l'économie rurale

¹ L'importation des objets manufacturés diminua dans une forte proportion quand les artisans d'Italie ou du S. de la Gaule eurent établi chez nous des ateliers pour la fabrication de certains de ces articles. Petit à petit, les indigènes prirent leur place. On peut même constater, dans certaines régions de notre pays, à Baden, par exemple, l'embryon de ces industries de transformation, dont l'horlogerie et la petite métallurgie sont, aujourd'hui, les formes évoluées.

² Le tonneau à douves, fabriqué par les Gaulois, ne semble pas avoir été utilisé par les Romains.

faisait une grande consommation ; la cire et le miel des abeilles (le miel tenait dans la cuisine et la pharmacopée antiques la place du sucre) ¹.

Ces transports lents devaient souvent se ranger pour faire place à des véhicules plus rapides et plus élégants. C'étaient des chars à bancs (*petorritum*), attelés de deux ou parfois de trois chevaux (dont un de volée) ; ou des *rhedae*, les chaises de poste de l'époque, avec trois ou même quatre bancs. Au grand trot passaient les légers *cisia*, avec leurs hautes roues et une seule place à côté du cocher (assez semblables à nos *tilburys*), moyen de locomotion des gens pressés, par exemple des courriers impériaux ².

A une allure plus posée, passait, de loin en loin, le carrosse (*carruca*) d'un haut personnage, décoré d'appliques de métaux précieux, et joignant à la majesté le confort (on nous dit qu'on y pouvait dormir).

Tous ces véhicules, sans doute, se croisaient et se dépassaient au claquement des fouets (*flagellum*) et au tintement des clochettes (*tintinnabulum*). Si bien qu'à la réserve de certains détails, peu sensibles à l'œil profane, l'aspect des chaussées romaines ressemblait, à s'y méprendre, à celui de nos routes, avant que les chemins de fer eussent diminué le nombre des véhicules attelés et que l'auto les eût relégués dans les musées.

Mais l'œil exercé de nos petits campagnards eût été frappé de certaines différences dans le harnachement, l'équipement, et le mode d'attelage des bêtes de trait. Il vaut la peine de les signaler, car elles ont entraîné des conséquences considérables dans l'ordre économique, et même dans l'ordre social, s'il est vrai que la défectuosité de l'attelage antique ait eu pour consé-

¹ A ce double courant, qui sortait de l'Helvétie et qui y aboutissait, il faut ajouter, pour se faire une juste idée de l'animation de nos routes, un commerce de transit, dont il est difficile d'apprécier l'importance. Rome importait de la Gaule de la charcuterie et des cuirs ; on prisait fort, dans mainte région de l'Empire, les produits de la céramique et de la verrerie gauloises ; et, dans tous les amphithéâtres du monde romain, on exhibait les fauves qu'abritaient encore en grand nombre les forêts de la Gaule et de la Germanie. Une partie de ce trafic (notamment du N. de la Gaule et de la Germanie vers le N. de l'Italie) empruntait certainement les routes de notre pays ; et, de même, les quelques exportations de l'Italie vers ces mêmes régions.

² Car, si Rome n'a pas connu notre poste aux lettres au service du public, elle avait organisé, à l'usage exclusif des organes du gouvernement, un système de courriers rapides, avec relais, si bien qu'ordres et rapports circulaient avec une célérité étonnante.

quence la nécessité de la main d'œuvre servile¹. Les anciens, qui connaissaient très mal l'anatomie, attelaient les chevaux (et les mulets) d'une façon qui diminuait gravement leur rendement : le collier, en effet, était une large bande de cuir souple cravatant horizontalement le cou du cheval (comme un collier de chien), l'étranglant positivement par la compression qu'il exerçait sur la trachée-artère. Ainsi étranglé, l'animal ne pouvait traîner qu'un poids très inférieur à celui que traînent normalement nos chevaux, à l'aide du collier portant verticalement sur les épaules, de la bricole et du palonnier, qui régularisent la traction².

En ce qui concerne les bœufs, que les anciens utilisaient en grand nombre, non seulement donc pour les travaux agricoles, mais aussi pour la traction sur route, ils les attelaient comme nous, par couples, sous le joug de cornes ou le joug de garrot. Mais, ils ne s'aviserent pas de les atteler par files de couples (comme on le faisait, par exemple, à Carrare, pour le transport des gros blocs de marbre) ; de sorte que le rendement d'un attelage de bœufs n'était guère supérieur à celui d'un attelage de chevaux.

En outre, ni chevaux, ni mulets, ni bœufs n'étaient ferrés, ce qui fait qu'ils se fatiguaient vite, surtout sur route³. On imagine quel nombre il fallait de ces attelages infirmes pour acheminer un trafic d'importance même médiocre, comparé au trafic moderne⁴.

¹ C'est la thèse soutenue par le commandant Lefebvre des Noëttes, dans un ouvrage très curieux intitulé : *La force motrice animale à travers les âges*, auquel j'emprunte les détails techniques qui vont suivre. — Ce serait seulement au X^e siècle après notre ère qu'auraient été adoptés en Occident l'attelage et la ferrure modernes.

² C'est ainsi que, dans le *De cursu publico*, règlement pour les postes impériales au V^e siècle, la charge maximum d'un *currus* est fixée à moins de 200 kg., et celle des plus gros camions à 500 kg. Un attelage de deux chevaux n'eût donc traîné, *à vide*, ni une de nos diligences, ni un de nos fourgons.

³ Ce qui fait aussi que les fers « romains » de nos musées ne sont pas romains, mais du Moyen Age. Par contre, les hipposandales (dont on peut voir une au musée de Lausanne), sortes de chaussures en fer que l'on mettait, temporairement, aux chevaux dont les pieds étaient blessés, sont authentiquement romaines.

⁴ On comprend que, dans ces conditions, on utilisât, partout où c'était possible, le transport par voie d'eau (sur tous les lacs et sur tous les tronçons de rivières navigables). C'est ainsi qu'il faut se représenter le transport du beau calcaire néocomien, si abondant à Avenches, par le canal qui unit le lac de Neuchâtel à celui de Morat (on admet généralement que le

A tous ces véhicules, il faut ajouter un nombre considérable de cavaliers et de piétons. C'étaient, pour la plupart, des militaires. Il faut se représenter, en effet, entre Rome et la frontière où les armées montaient la garde, un va-et-vient incessant de soldats et d'officiers, en congé ou en mission. Nous en connaissons quelques-uns, personnellement, et presque intimément, par les ex-voto (cinquante-deux) qu'ils suspendaient dans le temple de *Juppiter Pœninus*, au sommet du St-Bernard, en reconnaissance d'un voyage accompli sans accident¹.

Nos routes, enfin, virent passer souvent d'imposants convois de troupes². Il faudra évoquer ces fantassins romains, instrument essentiel de la conquête romaine, qu'on voit, dans les *Commentaires* de César, gagner des victoires avec leurs pieds non moins qu'avec leurs bras ; portant le casque et la cuirasse, et le grand bouclier rectangulaire (bonne représentation : *Maillefer-Grivel*, fig. 71) ; chaussés de la lourde sandale ferrée, la *caliga* (dont on peut voir une collection imposante au musée de Brugg) ; portant sur l'épaule, suspendu à une perche, tout un fournitment, environ soixante livres romaines (près de vingt kilos) : du blé pour quinze jours, des outils de pionnier et de fourrageur, des pieux pour le retranchement, des armes ; et qu'on appelait plaisamment les mulets de Marius (*muli Mariani*), du nom du grand capitaine qui les avait ainsi chargés pour les rendre plus mobiles.

port lacustre d'Avenches était à Faoug). De même, la belle pierre blanche de La Lance (entre Concise et Vaumarcus) était transportée par eau à Yverdon et, vraisemblablement aussi, à Avenches.

De Villeneuve à Genève un commerce actif se faisait par les soins d'une corporation des bateliers (*nautae*) du Léman, qui a laissé à Genève un témoignage de son existence. Genève, d'ailleurs, avait deux ports : le port lacustre, à Longemalle, et un port fluvial, en aval, où étaient chargées les marchandises à destination de Lyon et d'Arles (qu'on transbordait, par voie de terre, entre Collonges et Seyssel).

¹ « A Jupiter Poeninus, C. Paccius Nonianus, de Fundi, centurion de la sixième légion, la victorieuse, la loyale, la fidèle. En accomplissement du vœu qu'il a fait » lit-on sur le plus grand de ces ex-voto, une tablette de bronze de 25 × 15 cm. environ. Sur un autre, on lit, en vers, ces paroles qui brillent plus par l'honnêteté du sentiment que par l'originalité de l'expression : « Dans ton temple, je me suis, de bon cœur, acquitté du vœu que je t'avais fait. Agrée mon offrande, je t'en prie en invoquant ton nom. Non que ce témoignage de mon adoration, Dieu saint, soit d'un grand prix ; mais estime-le d'après le cœur, et non d'après la bourse. »

² Ainsi Cécina, dont nous avons parlé, ayant traversé tout le Plateau suisse, passa, à la fin de mars ou au début d'avril 69, le St-Bernard, encore couvert de neige, avec ses quatre légions, soit environ trente mille hommes (performance plus remarquable encore que celle de Napoléon, qui passa le St-Bernard au mois de mai).

On évoquera de même¹, en tête de la colonne, les escadrons de cavalerie, recrutés en grande partie dans les provinces impériales, soit, pour l'Occident, parmi les Gaulois, les Rhètes ou les Germains ; diversement équipés, mais tous portant le petit bouclier rond (*parma*) et la longue et forte lance ferrée des deux bouts ; les chevaux couverts de housses de laine, teintes en pourpre pour les officiers.

Et, fermant la marche, le train ; une longue file de lourds chariots : approvisionnement, réserves d'armes, le matériel nécessaire pour construire un pont de fortune, les machines de siège : catapultes, balistes, scorpions, béliers, faux murales, mantelets...

Ces armées dans lesquelles on saisit, comme en raccourci, les trois éléments constitutifs de la force romaine : les légionnaires romains qui ont conquis le monde ; les Barbares que Rome a soumis et fait participer à sa culture ; la science hellénique, dont les machines de guerre étaient l'application.

3. Les villes.

C'est à la croisée de ces routes que s'élevaient les localités les plus importantes de notre pays : Avenches, Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey, Moudon. Une seule nous est suffisamment connue, Avenches, de beaucoup la plus grande et la plus somptueuse². Ce que nous en savons nous permettra d'évoquer une ville à la romaine ; et, comme les localités moins importantes s'appliquaient à lui ressembler, on pourra s'en faire quelque idée en réduisant à l'échelle l'image que nous aurons esquissée d'Avenches.

¹ Qui est curieux de ces détails d'équipement et d'armement, il ne lui sera pas difficile de les évoquer, à l'aide des documents précis qui grouillent, en spirale, sur les fûts des colonnes Trajane et Aurélienne, à Rome ; ces monuments de la vie militaire romaine, si précieux pour l'historien, et si caractéristiques de la seule forme d'art plastique qui soit originellement romaine, tout le reste ayant ses modèles dans l'art hellénique ou hellénistique. (Vue de la colonne Trajane : *Maillefer-Grivel*, fig. 95.)

² Aventicum était, avec la Colonie Equestre, la seule *ville* de notre canton ; les autres localités portaient le nom de *vici* (villages). Seule en Suisse, elle possédait un théâtre et un amphithéâtre (il y avait encore un théâtre à Augusta Rauracorum (Augst) ; et des amphithéâtres à Vindonissa et à Martigny. Pendant la période d'occupation militaire, soit, en gros, pendant le II^e siècle, le théâtre d'Augst fut aménagé en amphithéâtre à l'usage de la garnison).

Transportons-nous y donc, en pensée¹, ou, mieux, réellement. Assis sur les gradins ruinés du théâtre, commençons par nous orienter : devant nous, dans l'axe du théâtre, une haute colonne (12 m.), le Cigognier ; entre cette colonne et le théâtre s'étendait très probablement le *forum*, la grand'place. Au delà, un peu à gauche, sur la colline qui porte la ville moderne, le capitole (dont il ne reste aucune trace visible). Adossé à la colline, ou, plutôt, creusé dans son flanc, l'amphithéâtre, dont l'entrée principale est marquée par la Tour du musée. Symétriquement, à droite, là où s'étendent champs et plantages, était le beau quartier d'Aventicum. Plus à droite, sur la hauteur, dans la direction de Morat, la partie la mieux conservée et la plus complètement restaurée² du mur d'enceinte, avec la tour dite la Tornallaz.

Disons d'abord quelques mots de cette enceinte, après quoi nous évoquerons sommairement les principaux édifices et ensembles architecturaux de la cité.

On peut suivre le tracé du mur d'enceinte, marqué par quelques massifs de maçonnerie (fondée, en terrain marécageux, sur pilotis de chêne, et dont l'appareil caractéristique est fort reconnaissable) de la gare à la Porte de l'Est, et au delà (la Vignettaz). C'est dans la dernière partie de cette promenade qu'on en verra les restes les mieux conservés, et restaurés avec certitude sur une certaine longueur³. Quatre-vingt tours, semi-circulaires, comme la Tornallaz, renforçaient la muraille à l'intérieur, facilitant l'accès du chemin de ronde, et offrant une plateforme pour la mise en batterie de l'artillerie de l'époque (les balistes et les catapultes que nous avons évoquées tout à l'heure). Le chemin de ronde était protégé à l'extérieur par un mur crénelé ; on a retrouvé, dans le fossé, en avant de l'enceinte,

¹ Bon plan d'Aventicum dans *Rosier-Savary*, fig. 30.

² Il ne serait que juste de mentionner, à l'occasion de cette restauration, l'association *Pro Aventico* à laquelle le visiteur d'Avenches est redevable, pour une grande part, de l'intérêt de cette visite. Pour conserver ce qu'elle a sauvé de la destruction et poursuivre les fouilles qui étendront notre connaissance de l'Avenches romaine, cette association d'utilité publique aurait besoin de voir s'accroître le nombre de ses membres.

³ Voici quelques dimensions : périmètre de l'enceinte : près de 6 km. Hauteur du chemin de ronde au-dessus du sol : env. 5 $\frac{1}{2}$ m. Hauteur des merlons au-dessus du chemin de ronde : près de 2 m. Epaisseur de la muraille au-dessus des fondations : un peu plus de 2 m. Profondeur du fossé : env. 2 m. Largeur du fossé au niveau du sol : env. 5 m. (le profil de ce fossé étant un V très ouvert). Hauteur de la tour restaurée : env. 12 m. ; diamètres intérieurs : 4 $\frac{1}{2}$ et 3 m.

quelques-unes des dalles bombées qui couvraient créneaux et merlons (celles qu'on verra en place ont été taillées d'après ces exemplaires).

La Porte de l'Est est la seule des portes d'Avenches qui ait été reconnue avec certitude. Elle formait un massif imposant de 38 m. sur 28; deux passages voûtés, au centre, étaient réservés aux véhicules ; à droite et à gauche deux passages plus étroits, également voûtés, servaient aux piétons ; les deux couloirs extérieurs conduisaient dans les tours, saillant à l'extérieur. Cette porte présentait donc, à l'extérieur, quatre arcs (les deux du milieu étant plus larges et plus hauts) encadrés par deux tours octogonales ; à l'intérieur, six arcs ; un étage, percé de baies également en plein cintre, en parfaisait l'ordonnance¹. Au centre du massif ainsi constitué, une cour ronde, à ciel ouvert, de 8.60 m. de diamètre, était une sorte de piège dans lequel les ennemis, la porte extérieure forcée, pouvaient être pris sous le feu convergent des machines de guerre et accablés de traits.

Pour que les élèves se fassent d'une ville à la romaine une idée à peu près complète, il convient d'évoquer tout d'abord devant eux, bien qu'il n'en reste aucune trace matérielle, le capitole, le temple de *Juppiter Optimus Maximus*², le grand dieu national de Rome. Il s'élevait, selon toute vraisemblance, sur la colline où se pressent aujourd'hui les édifices principaux de l'Avenches moderne. Ces capitoles provinciaux étant en quelque sorte des répliques du Capitole romain³, il nous sera possible, à l'aide de celui-ci, de nous représenter l'aspect et la signification de l'édifice qui était, à Avenches, le centre de la religion officielle.

Le Capitole, à Rome, était donc le temple du grand dieu, protecteur de la cité qui s'était élargie jusqu'à devenir le monde.

¹ Très caractéristique de l'architecture romaine, cette porte dont la beauté naissait de sa parfaite adaptation à sa fonction d'utilité. Le Pont du Gard était beau pour la même raison, et l'enceinte du Forum d'Auguste, à Rome, de même.

² Jupiter (le grand dieu du ciel) très bon, souverain. On disait en latin : *ab Jove principium*, par quoi on exprimait la primauté de ce dieu, auteur et garant de la grandeur romaine.

³ On connaît l'existence d'un grand nombre de ces capitoles provinciaux. Il semble, d'après Aulu Gelle (16. 43), que les colonies eussent *de droit* un capitole ; les autres cités tenaient à honneur d'en avoir un. Ceux dont le plan a été reconnu (p. expl. à Pompéi ; à Timgad et Sbeitla, en Afrique) présentent la même division tripartite que le Capitole de Rome.

Ce dieu suprême était assisté dans sa fonction tutélaire par deux divinités féminines : Junon et Minerve (ces trois déités constituant la triade capitoline, souvenir de la domination étrusque). Mais, Jupiter s'étant élevé au rang suprême, l'importance de ses deux parèdres avait considérablement diminué (si bien qu'on peut, sans grave erreur, considérer, comme je le fais ici, le Capitole comme le temple de Jupiter). Cet édifice n'en conserva pas moins, toujours, le plan que lui imposait sa destination originelle : c'était un temple triple, abritant, dans trois chapelles juxtaposées, les trois divinités de la triade.

Ce temple était pour les Romains le lieu saint, où ils prenaient conscience de leur mission¹. C'est dans ce coeur de la cité qu'avaient retenti toutes les péripéties de l'épopée romaine. C'est là que, sous la République, étaient enrôlés les soldats qui, sous les auspices du dieu, devaient assurer à Rome l'empire du monde ; c'était vers ce temple qu'on se tournait à l'heure du danger ; c'est dans ce temple qu'on rendait grâces après la victoire².

C'était, à l'époque dont nous nous occupons, le plus magnifique temple de Rome ; reconstruit, pour la troisième fois, sous les règnes de Titus et de Domitien, nous en connaissons l'aspect par des monnaies et des bas-reliefs de l'époque : sur un haut soubassement (stylobate), auquel on accédait par un escalier monumental, six colonnes, dont les chapiteaux corinthiens³ supportaient un fronton sculpté⁴ ; au sommet, un quadrigue, l'attelage des triomphateurs, symbolisait l'achèvement par Rome de la mission que lui avait confiée « celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires ».

Construit à la même époque, sous la dynastie flavienne,

¹ Cette mission que leur avait révélée leur plus grand poète : *Tu regere imperio populos, Romane, memento* ; ta mission, à toi, Romain, qu'il t'en souvienne, c'est de gouverner le monde, de l'accoutumer à vivre dans la paix, d'être clément à qui se soumet et de dompter les superbes. (*Enéide*, VI. v. 851).

² Sur un char magnifique, traîné par quatre chevaux blancs, revêtu des vêtements du dieu lui-même, couronné de laurier, le triomphateur montait, à la tête de son armée, dans la demeure du dieu par le bras duquel il avait vaincu, et lui consacrait le butin fait dans la campagne.

³ Celui des trois ordres grecs que les Romains adoptèrent dans le plus grand nombre de leurs constructions, pour sa richesse un peu lourde et son caractère décoratif.

⁴ On reconnaît le Capitole à gauche, en haut, de la reconstitution du Forum romain donnée dans *Maillefer-Grivel*, fig. 92.

on peut admettre que le capitole d'Avenches ressemblait plus que tout autre capitole provincial au sanctuaire national de Rome. Mais que pouvait signifier, dans une ville comme Avenches, une semblable réplique du Capitole romain ? Pour les Romains qui y résidaient, c'était évidemment l'assurance de la protection toute proche du dieu de leur cité, c'était Rome présente au cœur du pays conquis et organisé par elle. Pour les indigènes, consacrer le plus beau temple de leur cité au culte du grand dieu national romain, adorer le dieu par la volonté duquel Rome avait étendu son empire sur le monde, c'était adorer la volonté providentielle en vertu de laquelle ils étaient sujets ou citoyens romains ; c'était proclamer qu'ils aimait, qu'ils chérissaient (je reprends les termes du discours de Céréalis) « cette Rome qui se donne également et aux vainqueurs et aux vaincus ». Le capitole, sur la colline d'Avenches, c'était le signe visible du consentement de la population helvète à la domination de Rome ; c'était son acte d'allégeance à Rome.

De même qu'à Rome le Capitole, centre de la vie religieuse, dominait le Forum, centre de la vie politique et économique, de même, à Avenches, le capitole dominait le forum (dont le Cigognier marque l'emplacement). Descendons-y donc maintenant.

Les Romains, qui étaient passés maîtres dans l'art d'aménager les villes (ce qu'on appelle aujourd'hui l'urbanisme), s'étaient avisés, entre autres commodités, de grouper dans le même quartier, le quartier des affaires, les services publics, les banques et les principaux magasins. Ce quartier des affaires avait son centre au forum ; ainsi le forum, à l'origine, tout simplement, la grand'place¹, s'était développé en un ensemble complexe de constructions d'utilité publique. Sous l'Empire, c'était, normalement, une place rectangulaire², bordée de por-

¹ Où se tenait le marché, où se traitaient les affaires, où se réunissaient les assemblées politiques, où l'on rendait la justice, et où, le soir, comme sur les places de nos villages, on venait au *coterd*...

² Si l'on veut se faire une idée des dimensions de telles places, le Forum romain mesurait 250×60 m. Le forum de Timgad (au S. de Constantine, Algérie) fondé par Trajan en 100, donc peu après l'époque où fut vraisemblablement aménagé le forum d'Avenches, mesurait 110×65 m. Pour évoquer l'aspect général d'un forum romain, le mieux est, à mon sens, d'en montrer aux élèves une reconstitution, du genre de celle qu'on trouvera dans *Maillefer-Grivel*, fig. 92.

tiques¹, au fond desquels (qu'on pense aux arcades de Berne) s'ouvriraient les boutiques des changeurs, des orfèvres, d'autres artisans, ainsi que des *thermopolia*, débits de boissons (chaudes), dont on connaît bien l'aménagement par les fouilles de Pompéi et d'Ostie.

Autour de cette place, un certain nombre de constructions d'apparat et d'utilité publique : la curie, lieu de réunion de l'ordre des décurions, l'équivalent donc de nos hôtels de ville ; la basilique, vaste édifice rectangulaire, divisé le plus ordinairement en trois nefs, par deux rangées de colonnes, et souvent terminé par une abside², où siégeaient les tribunaux, et où se réunissaient les conseils d'administration (comme nous dirions aujourd'hui)³ ; assez souvent un marché permanent (*macellum*) avec ses étals, son bassin et son *ponderarium*, table de pierre portant les mesures-étalons mises à la disposition du public. A une des extrémités de la place s'élevait la tribune aux harangues (à Rome, les Rostres, où avait retenti la voix éloquente de Cicéron), destituée sous l'Empire de toute importance politique et d'où ne tombaient plus que des discours d'apparat, de plus en plus hyperboliques⁴.

Sur cette place et à ses abords, il faut imaginer une animation dont on ne trouvera plus guère l'équivalent que sur la grand' place de petites villes d'Italie. Horace, que cette activité bariolée

¹ Selon M. Viollier, le Cigognier constituait l'angle O. du portique fermant le côté N. du forum. M. Secretan (*Avenicum*), appuyant son argumentation sur l'amorce de voûte visible aux deux tiers du pilier (amorce moins nette en réalité qu'elle ne l'est dans la fig. 24 de *Rosier-Savary*), pense qu'il faut considérer le Cigognier comme le reste d'un arc monumental donnant accès au forum (on connaît de tels arcs à Pompéi, et en Afrique), ou même d'un de ces arcs quadruples, comme l'Arc de Janus Quadrifrons à Rome (*Forum Boarium*).

² On reconnaît le plan de nombreux temples chrétiens ; de fait, le temple chrétien dérive directement de la basilique romaine.

³ Après quoi, les oisifs s'en emparaient, pour s'y étendre à l'ombre, pour y causer, pour y faire leur partie avec des amis. Sur les dalles de marbre de la basilique Julienne, à Rome, on peut voir, aujourd'hui encore, des dessins gravés par ces flâneurs, et des jeux (entre autres des damiers rectangulaires, de doubles cercles avec 4 diamètres) que, pour n'avoir pas à dessiner chaque jour à nouveau, des habitués avaient une fois pour toutes gravés dans le marbre.

⁴ On notera, si on le juge convenable, que la cité aménagée par Vespasien avait vraisemblablement sa vespasiennne, non pas de fer fondu, comme celle du village de Ph. Monnier, mais de calcaire fin ou peut-être de marbre, comme celles qu'on a retrouvées à Pompéi et à Ostie, à Timgad et à Dougga...

amusait fort, nous en a laissé des esquisses dans quelques-unes de ses *Satires*¹.

Au N. E. du forum s'étendait ce que j'ai appelé le beau quartier². C'est là que, après la clôture des affaires, la foule allait se délasser et prendre son plaisir : on y trouvait, rassemblés, de nombreux édifices d'utilité et d'agrément publics : des établissements de bains (thermes) avec leurs salles pavées de mosaïques, leurs murs revêtus de marbre, leurs vestiaires, leurs piscines³ et leurs baignoires (la Buanderie Haldimand que Lausanne a attendue jusqu'à la fin du siècle passé!). Puis des portiques, galeries à colonnades, qui servaient de lieu de rendez-vous et de promenade (à l'ombre et à l'abri, comme, encore, les arcades de Berne ou de Morat), et tenaient dans les villes à la romaine la place de nos promenades publiques. Puis des *scholae*⁴, lieux de délassement, quelque chose comme nos « grandes salles » ou nos casinos, où l'on trouvait des locaux pour la conversation et des salles de conférences.

Ces édifices étaient souvent offerts à la communauté par quelque citoyen généreux ; et, comme, chez nous, une inscription rappelle le nom du donateur à la Promenade J.-J. Mercier, à Lausanne ; comme le buste de Gabriel de Rumine figure en bonne place dans l'édifice qui porte son nom ; de même, sur ces portiques et ces *scholae*, on lisait le nom de celui qui en avait fait les frais ; et des statues grouillaient, sur des piédestaux portant de longues inscriptions, souvent emphatiques⁵.

¹ On trouvera là-dessus des renseignements précis au chap. 9 de *la Vie Sociale à Rome* de Warde-Fowler (trad. Biaudet), ouvrage dont la lecture est aussi agréable qu'instructive.

² On peut le considérer comme un second forum. M. Viollier l'appelle le Forum des Scholae. A Rome de même, au Forum républicain devenu trop exigu, les empereurs ajoutèrent d'autres Fora, qu'on appelle les Fora impériaux : Forum de César, d'Auguste, de Vespasien, de Nerva, de Trajan (le plus grand et le plus somptueux, que dominait la colonne Trajane).

³ Les Romains avaient fait du bain (quotidien) un rite raffiné : on trouvait dans leurs thermes bains tièdes, bains turcs, bains froids (*tepidarium*, *caldarium*, *frigidarium*), un emplacement pour les exercices physiques (palestre), des locaux de conversation ou de jeu. Il faut aller dans nos grands établissements thermaux (Tarasp, Ragatz) pour retrouver, partiellement, ces raffinements de luxe et de confort.

⁴ D'un mot grec qui signifie loisir, délassement ; et d'où vient, en latin, *schola* et, en français, école ; chacun fera ses réflexions.

⁵ L'inscription de la *schola* des Otacilii, dont on a retrouvé plusieurs centaines de fragments, serait, intacte, par ses dimensions (6 × 3.50 m.)

Les jours de fête¹, *scholae* et portiques étaient déserts ; toute la population occupait les gradins du théâtre ou de l'amphithéâtre ; on l'y suivra, pour évoquer l'aspect de ces édifices et les spectacles qui s'y déroulaient.

Les fouilles exécutées au théâtre d'Avenches permettent d'en saisir aisément le plan général et l'aménagement. La salle, comme nous dirions (mais le terme est impropre, les théâtres romains étant à ciel ouvert), la *cavea*, comme disaient les Romains, était un hémicycle en gradins, que des couloirs en éventail divisaient en secteurs (*cunei*)². Les premiers rangs étaient réservés aux « officiels », membres du sénat local (décurions), sévirs augustaux (chargés de l'organisation du culte impérial) ; les

et la beauté de ses lettres (hautes de 18-21 cm.), une des plus belles inscriptions romaines que nous connaissions. — Voici la traduction de l'inscription dédicatoire de la *schola* de Q. Cluvius Macer : A. Q. Cluvius Macer, de la tribu Quirina, qui a rempli toutes les fonctions municipales parmi ses concitoyens, et le premier d'entre eux à qui le sénat des décurions ait décrété l'érection d'une *schola* et de statues pendant son duumvirat, les Helvètes ont élevé, au nom de l'Etat, ce monument. Les enfants du défunt, Macrius Nivalis et Macrius Macer, ont dispensé la communauté du paiement des frais. (Ce qui veut dire, il n'est que de s'entendre, que le sénat a décrété l'érection de cette *schola*, et que la famille du défunt en a payé les frais). — Pour donner une idée de l'emphase de certaines de ces inscriptions, voici la traduction d'une partie d'une inscription mutilée, trouvée dans le voisinage (on ignore qui était ce patron d'Avenches) : Les habitants d'Avenches, reconnaissants des services qu'il leur a rendus, ont élevé publiquement ce monument à leur patron. Les particuliers et la communauté tout entière se déclarent si obligés envers lui qu'il leur semble ne pas faire assez pour l'honorer en le proclamant ici...

¹ Les Romains ne connaissaient pas l'institution du dimanche. Mais le nombre des jours de fête, où la religion suspendait la plupart des travaux, et où des spectacles étaient offerts au peuple, était, à Rome du moins, supérieur à celui de nos dimanches. Ils étaient très irrégulièrement répartis, s'accumulant par séries de 6, 10 ou 15. Il y avait, à Rome, sous la République, au moins 66 jours de fête. Il semble que ce nombre se soit élevé à 135 sous Marc-Aurèle. Pour le IV^e siècle, on nous parle même de 175 jours de spectacles (10 affectés aux combats de gladiateurs, 64 aux jeux du cirque, 101 aux spectacles scéniques). Mais Rome était Rome, et le peuple romain était l'enfant gâté, dont les colères étaient redoutables, et qu'il fallait amuser (et nourrir) : *Panem et circenses !* Il ne faut donc pas juger de la province d'après Rome.

² On voit à Avenches six de ces *cunei*; c'est le nombre normal, donné par Vitruve. En outre, dans les grands théâtres (celui d'Avenches en était ; avec ses 106 m. de diamètre, il est légèrement plus petit que le théâtre de Marcellus, récemment dégagé à Rome, et légèrement plus grand que celui d'Orange) un ou deux couloirs circulaires (*balteus*) interrompaient la pente régulière des gradins. A Avenches, à partir du premier *balteus*, les secteurs centraux étaient divisés en deux par un nouveau couloir rayonnant. On conçoit qu'avec tous ces couloirs, desservis par des escaliers, ménagés dans la masse de la construction, et aboutissant sur le pourtour, l'entrée et la sortie des spectateurs s'effectuassent avec la plus grande commodité.

Deux avaient probablement leur place réservée sur la tribune, au-dessus de la niche qui s'ouvre au centre de la *cavea*.

La scène était une plateforme fermée par un haut mur orné de colonnes et percé de trois portes ; un toit, incliné en arrière (comme le sont parfois les marquises de nos maisons), jouait le rôle de mégaphone. Le rideau ne tombait pas du plafond (puisque n'y en avait pas), mais montait d'une rainure, ménagée sur le devant de la scène ; on baissait donc le rideau au début du spectacle et on le levait à la fin. Du côté du forum, un portique s'adossait sans doute au bâtiment de la scène.

Quels spectacles donnait-on dans ce théâtre ? Rome avait eu une abondante littérature dramatique¹, mais, dès la fin de la République, les seuls spectacles scéniques vraiment goûtsés par le public étaient le mime, forme de décadence de la comédie, et la pantomime, forme de décadence de la tragédie ; et il est vraisemblable que, dans les provinces, particulièrement en Occident, où aucune tradition n'existe, on ne donnait que ces deux espèces de spectacles. Le mime était une petite comédie, d'une composition assez lâche, et dans laquelle la vraisemblance était souvent malmenée, mettant en scène le plus souvent, sans un grand souci de la décence, les mœurs des petites gens. D'autres de ces mimes parodiaient (comme *la Belle Hélène* d'Offenbach) des thèmes empruntés à l'épopée ou à la mythologie. Dans tous, invectives et soufflets jouaient le grand rôle ; il s'y trouvait toujours un balourd pour les encaisser, et toutes sortes de bouffonneries s'y accumulaient².

¹ Tragédies et comédies régulières, traduites ou librement adaptées du grec (la comédie musicale de Plaute était même quelque chose de vraiment original). Tragédies à sujets romains ; comédies de mœurs romaines. Charges et bouffonneries (atellanes), sorte de théâtre de la foire, d'où procèdent notre Polichinelle et ses comparses (et, sur l'écran, Charlot et Maciste). Mais, sous l'Empire, seuls le mime, dont la fortune date du temps de Sylla, et la pantomime, introduite sous Auguste, sont des genres vivants.

² J'en donne deux exemples, qui intéresseront les élèves, se rapportant à « notre empereur » : dans un mime, que nous savons avoir été représenté devant Vespasien, au théâtre de Marcellus, un chien dressé excitait l'enthousiasme du public en feignant de s'endormir sous l'effet d'un narcotique, puis en se réveillant ; on voit de ces choses-là aujourd'hui au cirque.

Assez souvent, on introduisait dans ces mimes, comme dans nos revues, des allusions à la politique ou à l'actualité ; ainsi, lors des funérailles de Vespasien, on fit rire le public en rappelant un de ses mots, apocryphe sans doute, comme tous les mots historiques : Vespasien, d'éducation bourgeoise, avait une réputation, méritée ou non, de ladrerie (les habitants d'Alexandrie l'appelaient « le marchand de poisson salé »). « Combien coûteront mes funérailles ? » était-il censé demander. — Cent millions de sesterces [environ

Quant à la pantomime, c'était un spectacle coupé, c'est-à-dire composé de numéros assez courts, un peu comme nos spectacles cinématographiques, n'imposant donc au spectateur aucune contention d'esprit. Comme au cinéma, encore, la musique, souvent insistante ou lascive, accompagnait tout le spectacle, dont elle enchaînait les numéros : un récitatif, chanté par des musiciens invisibles, indiquait le thème (c'était mieux que les « textes » de nos spectacles cinématographiques) ; sur la scène, l'acteur (le « danseur ») mimait, c'est-à-dire exprimait par des gestes et des poses plastiques la scène évoquée¹. Les scénarios, composés parfois par des poètes célèbres, étaient empruntés à la mythologie, ou aux poèmes homériques, avec une préférence pour les situations brutales ou sensuelles (encore une ressemblance avec le cinéma).

Il y a décidément disproportion entre le cadre et le tableau. Ces vastes théâtres, conçus à l'origine pour les dieux et les héros de la tragédie grecque, étaient un cadre trop majestueux pour ces mimes et ces pantomimes.

Doublez le théâtre, en supprimant le mur de scène, et vous avez un amphithéâtre, un théâtre double. C'était ainsi une construction elliptique, en gradins, entourant une arène sablée (*arena* = sable), dans laquelle on donnait des spectacles de haut goût : combats de gladiateurs et combats contre des bêtes sauvages (*venationes*) ; spectacles dont nos matches de boxe et nos *corridas* sont les survivances.

L'amphithéâtre d'Avenches, presqu'entièrement creusé dans la colline, avait 103 m. sur 93 m.² ; on ignore les dimensions

deux millions de notre monnaie]. — Qu'on me donne cent mille sesterces [la dixième partie de cette somme] et qu'on jette mon corps au Tibre ! »

¹ Sur ces « ballets », on trouvera des détails précis chez Macrobe (*Saturnales* II. 7) et Lucien (*de saltatoribus*). Les acteurs, ou danseurs, revêtus de costumes somptueux, dont les entr'actes, remplis par la musique, leur permettaient de changer selon les exigences du livret, exprimaient, par leurs attitudes, non seulement le caractère du personnage qu'ils incarnaient, mais les diverses péripéties de l'action. Ainsi l'acteur qui « dansait » la tragique histoire de Penthée, représentait successivement le dieu insulté, Cadmus, Penthée et la frénésie d'Agavé.

² Dimensions moyennes ; le plus grand des amphithéâtres, le Colisée (*Maillefer-Grivel*, fig. 93), construit entièrement hors de terre, mesurait 187 m. sur 155 m. ; le plus petit que nous connaissons, celui d'Alba Intemelium, 35 m. sur 31 m. Celui de Vindonissa mesurait 112 m. sur 98 m. ; celui de Martigny 74 m. sur 62 m.

exactes de l'arène ; l'entrée principale, actuellement dégagée, se trouvait sous la Tour du Musée ; les gradins (tous enlevés ; on les trouverait dans les murs des constructions les plus anciennes de l'Avenches moderne) étaient, comme ceux du théâtre, divisés en *cunei* par des couloirs rayonnants ; des tribunes étaient réservées aux personnages importants ; sous l'arène, des réduits contenaient les cages des bêtes¹.

Il faut se garder d'imaginer les spectacles donnés dans les amphithéâtres de notre pays d'après les renseignements que nous avons sur certains spectacles sensationnels donnés dans les arènes de Rome². Les combats de gladiateurs³, coûteux, y étaient exceptionnels ; le spectacle le plus fréquent consistait en combats entre des hommes diversement armés et équipés (*bestiarii, ursarii*) et des bêtes sauvages, le plus souvent du pays (sangliers et surtout ours) ou des pays limitrophes (loups cerviers de Gaule, aurochs de Germanie). Très exceptionnellement, on montrait et tuait dans nos arènes des animaux exotiques⁴ (lions ou panthères ; une fois au moins un chameau⁵).

¹ Ce qu'attestent, outre l'analogie des amphithéâtres mieux connus, les noms qu'ont gardés les lieux où s'élevaient l'amphithéâtre de Martigny (le Vivier, *vivarium*, de *vivus* = vivant, soit l'endroit où l'on garde des animaux vivants), et de Vindonissa (Bärlisgrub, la fosse aux ours).

² Quelques renseignements sur ces spectacles, la honte de la civilisation romaine, pourront intéresser les élèves. Jules-César, en 65, fit combattre dans l'arène 320 paires de gladiateurs. Sur le monument d'Ancyre, son testament politique, Auguste rappelle qu'il a offert au peuple romain, dans les divers jeux qu'il lui a donnés, 10 000 gladiateurs. Trajan, au cours d'une fête de quatre mois, en 106, en aurait fait paraître un nombre égal. Gordien I, étant édile, donna chaque mois des combats de gladiateurs, dans lesquels on en vit de 150 à 500 paires.

En ce qui concerne les bêtes, Pompée exhiba 17 éléphants, 5 à 600 lions et plus de 400 autres animaux d'Afrique. A l'inauguration du Colisée (80), Titus montra, en un seul jour, 5000 animaux sauvages ; et, au cours des 100 jours que dura la fête, on en tua 9000. Trajan, au cours des fêtes mentionnées plus haut, en fit tuer 11 000. Ces animaux étaient le plus ordinairement des lions, des ours, des aurochs, des loups-cerviers, diverses espèces de cervidés, des gazelles d'Afrique. Les tigres et les panthères faisaient prime. On exhiba assez souvent même des rhinocéros et des hippopotames, et, enfin, des girafes.

³ On n'oubliera pas de rappeler le relief des gladiateurs d'Aubonne (à droite, un *oplomachus* avec le grand bouclier, *scutum* ; à gauche, un *thraex*, avec le petit bouclier, *parma*, et des jambières, *cnemides*), témoignage du goût qu'on avait de ces spectacles.

⁴ Bonne représentation de bestiaires, combattant contre un ours, un lion et une panthère, dans *Maillefer-Grivel*, fig. 101.

⁵ On a trouvé dans les ruines de l'amphithéâtre de Vindonissa une mâchoire de chameau.

Si l'on tient à évoquer ces spectacles (auxquels les hommes de goût et de cœur, à Rome même, n'assistaient qu'avec répugnance, quand les fonctions dont ils étaient revêtus les y obligaient, ou la crainte de déplaire à l'empereur), on trouvera sans peine, dans quelque roman historique (par exemple dans *Quo vadis?*), des pages assez hautes en couleur. Il serait peut-être plus intéressant, pour montrer comment on a pu se passionner pour ces exhibitions sanguinaires, de rappeler le cas d'Alypius, un des amis de saint Augustin, à Carthage ; comment, entraîné de force à l'amphithéâtre, où il n'avait jamais voulu entrer, « dès qu'il eut vu ce sang, du même coup il but à longs traits la férocité ». (Aug., *Confessions*, 6, 8, 13.).

Il est probable que c'est aussi dans l'amphithéâtre qu'on donnait des spectacles, moins coûteux et moins goûtés sans doute : des combats gymniques, analogues à nos fêtes de lutte et à nos épreuves sportives. Mais ces spectacles se donnaient aussi, sur la grand'place, dans les localités qui n'avaient pas d'amphithéâtre¹.

S'il faut à ces pages une conclusion, les remarques que nous venons de présenter sur les spectacles du théâtre et de l'amphithéâtre nous y amènent tout naturellement. Dans ces admirables édifices, à la fois majestueux et commodes, on donnait des spectacles médiocres ou inhumains : nous saisissons ici le déficit de la civilisation dont j'ai jusqu'ici montré la grandeur et la durable valeur (et tout ce que j'en ai dit demeure vrai ; seulement, après avoir dit tout ce qu'elle a donné au monde, il convient d'indiquer ce qu'elle ne lui a pas donné).

Cette forme de culture donc, essentiellement utilitaire, reste extérieure à l'âme² ; elle ne s'est pas emparée d'elle pour la

¹ C'est ainsi que Q. Aelius Aunus, un riche affranchi, laissa à ses compagnons de Moudon (comme on peut le lire sur l'inscription conservée à l'Hôtel de ville de cette localité) une somme, dont les intérêts devaient permettre de donner chaque année un spectacle de ce genre (*Gymnasium* ; ne pas croire que ce mot désigne une halle de gymnastique, encore moins une école !)

² Elle laissait d'ailleurs en dehors d'elle une partie considérable de la population, traitée comme un bétail à face humaine ou comme des instruments animés : les esclaves. Les tableaux que j'ai tracés de la vie dans notre pays à l'époque romaine ne m'ont pas fourni l'occasion d'aborder ce sujet. Je rappelle donc ici, pour ceux qui voudraient porter un jugement d'ensemble sur la civilisation romaine, l'esclavage, honte commune de la Grèce, de Rome et de toute l'antiquité, mais qui revêtit à Rome un aspect plus inhumain, je crois, qu'en Grèce et chez les peuples chrétiens.

rendre plus grande ni plus humaine ; elle n'a pas atteint, au cœur même de l'homme, les sources profondes d'où jaillit son humanité¹.

Rome a construit, pour les siècles, dans l'ordre *matériel* : ses routes, ses aqueducs, ses théâtres, ses amphithéâtres sont comme le sceau de sa domination sur tout le monde méditerranéen ; elle a édifié un système politique très supérieur à tout ce qu'on avait vu jusqu'alors, et dont le souvenir a hanté et hante encore l'Europe ; elle a légué au monde une doctrine juridique sur laquelle, comme sur un fondement indestructible, repose le droit des nations civilisées. Mais elle n'a pas contribué dans la même mesure à construire, à édifier spirituellement l'homme².

Qu'on mette en regard de Rome l'hellénisme créant, dans sa sculpture et dans sa poésie, un type d'humanité dont la beauté n'a pas cessé d'exercer sur les hommes un attrait efficace ; et le christianisme, attachant à la personnalité humaine une valeur si incomparable qu'il réduit tout le reste à n'être que les moyens de son perfectionnement !

La faiblesse de la civilisation romaine, c'est qu'elle était « de ce monde ». Elle a bien pu établir l'assise *matérielle* du monde moderne (nous l'avons montré, et c'est là une œuvre d'une portée considérable) ; mais notre culture *spirituelle* repose sur d'autres fondements : sur l'hellénisme, qui s'est inspiré de ce profond paradoxe que les seules choses vraiment utiles sont celles qui ne servent à rien, la beauté donc et la vérité ; et sur le christianisme³, qui s'est appliqué à persuader l'humanité de chercher premièrement le royaume de Dieu...

LOUIS MEYLAN.

¹ On trouvera, au tome VI de la monumentale *Histoire de la Gaule* de M. Camille Jullian (sous ce titre : Un aperçu sur l'empire romain), de très riches développements sur le thème que je ne puis qu'indiquer dans cette brève conclusion. Le jugement de M. Jullian sur l'œuvre de Rome me paraît d'ailleurs trop sévère (M. Jullian persiste à tenir pour Vercingétorix contre Rome) ; et, s'il se justifie, peut-être, pour certaines régions de son pays, il ne se justifie en tous cas pas au même degré pour le nôtre.

² Ses poètes, ses philosophes, dont on voudra bien croire que je ne dédaigne pas la contribution, apparaissent au cours de son histoire comme d'heureux accidents et non comme l'essentielle, la nécessaire manifestation de son génie.

³ On n'oubliera cependant pas que c'est par l'intermédiaire de Rome que l'Occident a connu l'hellénisme, et que l'unité du monde méditerranéen sous la domination de Rome a favorisé la diffusion du christianisme.